

UNITED NATIONS / NATIONS UNIES

**SECURITY COUNCIL
OFFICIAL RECORDS**



FIFTH YEAR

526th MEETING: 28 NOVEMBER 1950

CINQUIEME ANNEE

526ème SEANCE: 28 NOVEMBRE 1950

No. 68

**CONSEIL DE SECURITE
PROCES-VERBAUX OFFICIELS**

LAKE SUCCESS, NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
1. Provisional agenda (S/Agenda 526)	1
2. Adoption of the agenda.	1
3. (a) Complaint of armed invasion of Taiwan (Formosa) (<i>continued</i>)	
(b) Complaint of aggression upon the Republic of Korea (<i>continued</i>)	2

TABLE DES MATIERES

1. Ordre du jour provisoire (S/Agenda 526)	1
2. Adoption de l'ordre du jour	1
3. a) Plainte pour invasion armée de l'île de Taïwan (Formose) [<i>suite</i>]	
b) Plainte pour agression contre la République de Corée (<i>suite</i>)	2

Relevant documents not reproduced in full in the texts of the meetings of the Security Council are published in monthly supplements to the *Official Records*.

All United Nations documents are designated by symbols, i.e., capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans le texte des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments mensuels aux *Procès-verbaux officiels*.

Les documents des Nations Unies portent tous une cote, qui se compose de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document des Nations Unies.

FIVE HUNDRED AND TWENTY-SIXTH MEETING

Held at Lake Success, New York, on Tuesday, 28 November 1950, at 10.45 a.m.

CINQ CENT VINGT-SIXIEME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le mardi 28 novembre 1950, à 10 h. 45.

President: Mr. A. BEBLER (Yugoslavia).

Present: The representatives of the following countries: China, Cuba, Ecuador, Egypt, France, India, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America, Yugoslavia.

1. Provisional agenda (S/Agenda 526)

1. Adoption of the agenda.
2. (a) Complaint of armed invasion of Taiwan (Formosa) (*continued*);
(b) Complaint of aggression upon the Republic of Korea (*continued*).

2. Adoption of the agenda

The PRESIDENT (*translated from French*): The provisional agenda of this meeting is contained in document S/Agenda 526. Are there any objections to its adoption?

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): The USSR delegation's attitude to the proposed provisional agenda remains the same, that is to say, it remains the same as that stated at yesterday's [525th] meeting. The USSR delegation continues to hold the view that the combination of these two questions has been brought about artificially, for the very purposes to which I referred yesterday. That is the first remark I wish to make.

In the second place, in accordance with the procedure followed with regard to previous agendas of the Security Council, and in particular, the agenda of the Security Council of 1 September 1950 (S/Agenda 494), I should like to ask that two documents be added to sub-item (a), or that a reference should be made to two documents which are essential for the discussion of the "Complaint of armed invasion of Taiwan". I am referring to the cablegram dated 24 August 1950 from the Minister for Foreign Affairs of the Central People's Government of the People's Republic of China addressed to the President of the Security Council [S/1715] and the letter dated 25 August 1950 from the representative of the United States of America, addressed to the Secretary-General, concerning Formosa [S/1716]. These documents are fundamentally related to armed aggression in Taiwan. They are not, however, included in today's agenda of the Security Council. I would therefore ask that they should be included in the agenda as a basis for the discussion of this question.

Président: M. A. BEBLER (Yougoslavie).

Présents: Les représentants des pays suivants: Chine, Cuba, Equateur, Egypte, France, Inde, Norvège, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Yougoslavie.

1. Ordre du jour provisoire (S/Agenda 526)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. a) Plainte pour invasion armée de l'île de Taïwan (Formose) [*suite*];
b) Plainte pour agression contre la République de Corée (*suite*).

2. Adoption de l'ordre du jour

Le PRÉSIDENT: L'ordre du jour provisoire de notre séance figure sur le document S/Agenda 526. Y a-t-il des objections à son adoption?

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): L'attitude de la délégation de l'Union soviétique à l'égard de l'ordre du jour provisoire qui nous est proposé reste inchangée, c'est-à-dire demeure telle que nous l'avons énoncée à la séance d'hier [525^{ème}]. La délégation de l'Union soviétique continue à estimer que les deux questions ont été amalgamées de manière artificielle et avec préméditation, afin d'atteindre les objectifs que j'ai indiqués hier. Et voilà pour ma première observation.

J'ai une autre observation à faire. Je demande que, conformément à ce qui s'est passé pour les ordres du jour précédents du Conseil de sécurité, et notamment pour l'ordre du jour de la séance du 1er septembre 1950 (voir S/Agenda 494), l'on mentionne à la question a deux documents fondamentaux pour l'examen de cette question de la "Plainte pour invasion armée de l'île de Taïwan (Formose)". J'ai en vue le télégramme adressé le 24 août 1950 au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères du Gouvernement central du peuple de la République populaire de Chine [S/1715] et la lettre en date du 25 août 1950 adressée par le représentant des Etats-Unis d'Amérique au Secrétaire général au sujet de Formose [S/1716]. Ces documents constituent la base de discussion de la question de l'invasion armée de Taïwan. Ils ne sont pas mentionnés à l'ordre du jour provisoire du Conseil de sécurité. Aussi je désire qu'ils y figurent car — je l'ai dit — ils sont la base même de la discussion de cette question.

The PRESIDENT (*translated from French*): Does anyone wish to make any remarks on the modification of our provisional agenda, at the proposal of the USSR representative, to include reference to documents S/1715 and S/1716 in sub-item 2 (a)?

In view of the fact that there are no objections, and that no other amendments have been proposed, I shall consider that the agenda, as amended in accordance with the USSR representative's proposal, is adopted.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I wish to make the reservation that I am against such an agenda.

The agenda as amended was adopted.

- 3. (a) Complaint of armed invasion of Taiwan (Formosa) (continued)**
(b) Complaint of aggression upon the Republic of Korea (continued)

At the invitation of the President, Mr. Wu Hsiu-chuan, representative of the Central People's Government of the People's Republic of China, and Mr. Limb, representative of the Republic of Korea, took places at the Council table.

The PRESIDENT (*translated from French*): When the [525th] meeting rose yesterday evening, the situation was as follows: two representatives had asked for the floor and a third had had his name included in the list of speakers later. I informed the Council that the first speaker on my list was the United States representative; the second was the representative of the People's Republic of China. In accordance with rule 27 of our rules of procedure, I called upon the first representative on my list, but the USSR representative objected and asserted that the representative of the People's Republic of China should have been called upon first to express his views before the Council.

Of course, the Council has the right to choose the procedure that it intends to follow. If rule 27 of our rules of procedure were to be interpreted strictly, the first speaker should be the United States representative. Nevertheless, it cannot be denied that it would be logical to allow the representative of the government which has submitted the complaint in sub-item 2 (a) of our agenda, a complaint which has not yet been submitted to the Council, to express his views first.

I do not want to decide the matter by a presidential ruling. In order to avoid an interminable discussion of this procedural matter, I shall call upon members of the Council to indicate by a show of hands whether they consider that a special exception should be made in this case to rule 27 of our rules of procedure and whether the representative of the party making the complaint, the representative of the People's Republic of China, should be allowed to speak first.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I think that in this case arguments based on rule 27 of the rules of procedure do not correspond with the present state of affairs and are unfounded.

Le PRÉSIDENT: La modification de notre ordre du jour provisoire, dans le sens proposé par le représentant de l'Union soviétique, à savoir: mentionner, au point 2, question a, les documents S/1715 et S/1716, appelle-t-elle certaines remarques?

Etant donné qu'il n'y a pas d'objection et qu'aucun autre amendement n'est proposé, je considère que l'ordre du jour, modifié dans le sens proposé par le représentant de l'Union soviétique, est adopté.

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Avec cette réserve que je suis contre l'adoption d'un ordre du jour ainsi conçu.

L'ordre du jour est adopté.

- 3. a) Plainte pour invasion armée de l'île de Taïwan (Formose) [suite]**
b) Plainte pour aggression contre la République de Corée (suite)

Sur l'invitation du Président, M. Wu Hsiu-chuan, représentant du Gouvernement central du peuple de la République populaire de Chine, et M. Limb, représentant de la République de Corée, prennent place à la table du Conseil.

Le PRÉSIDENT: Au moment où nous avons levé la séance [525ème], hier soir, la situation, je vous le rappelle, était la suivante: deux représentants avaient demandé à prendre la parole et un troisième s'était fait inscrire par la suite. Le premier orateur inscrit était, je vous l'avais annoncé, le représentant des États-Unis; le second était le représentant de la République populaire de Chine. Conformément à l'article 27 de notre règlement intérieur, j'ai donné la parole au premier représentant inscrit, mais le représentant de l'Union soviétique a soulevé une objection et a affirmé que la parole devait être donnée, en premier lieu, au représentant de la République populaire de Chine, afin de lui permettre d'exprimer son point de vue au Conseil.

De toute évidence, le Conseil a le droit de choisir la procédure qu'il entend suivre. Si l'on appliquait strictement l'article 27 de notre règlement intérieur, le premier orateur que nous devrions entendre serait le représentant des États-Unis. Toutefois, on ne saurait nier qu'il y aurait une certaine logique à permettre au représentant du gouvernement qui a présenté la plainte figurant au point 2, question a, de notre ordre du jour — plainte qui n'a pas encore été exposée au Conseil — d'exprimer tout d'abord son point de vue.

Je ne voudrais pas me prononcer à cet égard et prendre une décision présidentielle. Pour éviter une interminable discussion sur cette question de procédure, je demanderai aux membres du Conseil de bien vouloir indiquer, par un vote à main levée, s'ils estiment qu'il convient, dans ce cas particulier, de faire exception à l'article 27 de notre règlement intérieur et de permettre au représentant de la partie plaignante, c'est-à-dire au représentant de la République populaire de Chine, de prendre la parole le premier.

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): A mon avis, dans les circonstances actuelles, la référence à l'article 27 du règlement intérieur ne correspond pas à la situation et n'a aucune valeur.

Let us consider rule 27. It reads as follows: "The President shall call upon representatives in the order in which they signify their desire to speak." I already pointed out to the Security Council yesterday that on Friday evening, 24 November, the head of the delegation of the People's Republic of China had signified his desire to speak. After that the President was informed that the head of the delegation of the People's Republic of China requested him immediately to call a meeting of the Security Council on the question he was entitled to discuss so that he might express his Government's views at that meeting.

That is fully in accordance with rule 27, since in requesting a meeting of the Security Council to discuss that question, and in stating that he requested the calling of that meeting in order to express his Government's views, the head of the delegation of the People's Republic of China signified his desire to speak. Thus, it is logical and fully in conformity with the rules of procedure to assume that the first representative who signified his desire to speak at this meeting of the Security Council was the head of the delegation of the People's Republic of China.

Consequently, there are no grounds for the United States representative's intrusion in the list of speakers and his allegation that he should be the first speaker. What grounds are there for this? Did the representative of the People's Republic of China address his request for a meeting to the President of the Security Council in order to enable the United States representative to speak first at this meeting? Was that the purpose of convening the meeting?

If the United States representative intended to speak first on this question, he could have taken the initiative and asked the President of the Security Council to convene a meeting at which he could have spoken as much as he liked, for an unlimited time. That is his right. But the situation is different. The Council was convened at the request of the USSR delegation, which took into account the request of the delegation of the People's Republic of China, and asked the President to convene the meeting because, owing to circumstances known to us all, the delegation of the People's Republic of China could not ask for a meeting of the Security Council to be called. The meeting was called on the initiative of the delegation of the People's Republic of China, with the assistance of the USSR delegation, but not in order to give the United States representative an opportunity to speak first. He will be able to speak after the representative of the People's Republic of China has made his statement.

The representative of the People's Republic of China is here as a representative of the accusing party. He accuses the United States of armed invasion of Taiwan, a Chinese island; of violation of the territorial integrity

Que dit cet article 27? Il est rédigé comme suit: "Le Président donne la parole aux représentants dans l'ordre où ils l'ont demandée." Hier déjà, j'ai informé le Conseil de sécurité du fait que le chef de la délégation de la République populaire de Chine avait dès vendredi soir exprimé le désir de prendre la parole. Après cela, le Président a été informé du fait que le chef de la délégation de la République populaire de Chine demandait la convocation immédiate du Conseil de sécurité afin d'examiner la question à la discussion de laquelle il était autorisé à prendre part et cela, afin qu'il pût exposer le point de vue de son gouvernement à cette séance du Conseil de sécurité.

Cette situation correspond tout à fait aux dispositions de l'article 27: le représentant de la République populaire de Chine a demandé que le Conseil de sécurité soit convoqué afin d'examiner cette question; en formulant sa demande, il a indiqué qu'il demandait la réunion du Conseil, afin d'exposer à cette séance le point de vue de son gouvernement et, par là même, il a fait savoir qu'il avait l'intention de prendre la parole le premier. La situation est donc logique et les dispositions du règlement intérieur sont respectées: c'est le chef de la délégation de la République populaire de Chine qui a le premier exprimé le désir de prendre la parole à la séance du Conseil de sécurité.

Aussi le représentant des Etats-Unis d'Amérique n'a-t-il aucune raison d'essayer de se faire une place dans la liste des orateurs et de prétendre prendre la parole le premier. Quelle raison peut-il invoquer pour justifier sa conduite? Est-ce pour donner la possibilité au représentant des Etats-Unis d'Amérique de prendre le premier la parole à cette séance que le représentant de la République populaire de Chine a demandé au Président de convoquer le Conseil? Est-ce pour cela que le Conseil a été convoqué?

Si le représentant des Etats-Unis d'Amérique avait l'intention de prendre le premier la parole sur cette question, il lui était loisible de faire preuve d'initiative et de demander au Président du Conseil de sécurité de réunir le Conseil pour une séance à laquelle le représentant des Etats-Unis d'Amérique aurait pu parler aussi longtemps qu'il aurait voulu, sans aucune limitation de temps. C'était là son droit. Mais les choses ne se sont pas passées de cette manière. Le Conseil a été convoqué sur la demande de la délégation de l'Union soviétique, qui s'est rendue à une requête de la délégation de la République populaire de Chine et qui a demandé au Président de convoquer le Conseil pour cette séance parce qu'elle savait que, pour des raisons bien connues, la délégation de la République populaire de Chine ne pouvait pour le moment demander elle-même la convocation du Conseil. Le Conseil a été convoqué sur l'initiative de la délégation de la République populaire de Chine, avec la coopération de la délégation de l'Union soviétique; ce n'était pas pour donner au représentant des Etats-Unis d'Amérique la possibilité de parler le premier. Ce représentant pourra prendre la parole après le représentant de la République populaire de Chine.

Le représentant de la République populaire de Chine se présente comme le représentant de l'accusation; il accuse les Etats-Unis d'Amérique d'être coupables d'invasion armée de Taïwan, qui est une île chinoise,

of China; and finally of interference by the United States in the internal affairs of China.

Why then should we allow the United States representative to speak first? On what grounds? What rules of procedure sanction such a course? What precedents are there for this? There are no precedents, and our rules of procedure do not allow us to do that.

I should therefore like to state to the members of the Security Council that, if the United States representative insists on being included in the list of speakers and claims the right to speak first, his action will be purely arbitrary. It will be a flagrant violation of the rules of procedure and of the accepted practice in our work. In all the history of the Security Council's work, the first speaker at any meeting of the Council has been the representative who requested the convening of the Council, the one on whose initiative the meeting had been convened.

In this case, the meeting has been convened on the initiative of the People's Republic of China and its delegation. Thus, under rule 27, the delegation of the People's Republic of China is entitled to speak first because it was the first to signify its desire to speak and because the United States representative apparently signified a like wish later.

Nevertheless, the President of the Security Council alleges that he received the United States delegation's request first and has relegated the request of the delegation of the People's Republic of China to second place. That is the situation.

Yesterday the United States representative argued that he was prepared to discuss both questions and that he had a prepared speech. But any of us may have a prepared speech; that does not mean that we should all claim the right to speak first and should not give the delegation of the People's Republic of China, at whose initiative this meeting of the Security Council was convened, a chance to speak. This would not only be impolite, but inadmissible in the case of the delegation of the People's Republic of China, which is attending the Security Council for the first time.

In view of all these considerations, the USSR delegation considers that it would be unjust for the United States delegation to insist on speaking first and for members of the Security Council to support this illegal request by the United States delegation. It is contrary to the rules of procedure and the generally accepted practice of the Security Council.

These are the views of the USSR delegation on the matter.

The PRESIDENT (*translated from French*): The representative of the USSR is again attacking the President. I therefore feel obliged to make several remarks.

With regard to the USSR representative's tactics, I have to make some factual observations which he cannot deny.

de violation de l'intégrité territoriale de la Chine et, enfin, d'ingérence des Etats-Unis d'Amérique dans les affaires intérieures de la Chine.

Pourquoi donc devrions-nous donner en premier lieu la parole au représentant des Etats-Unis d'Amérique? Quelle raison y aurait-il de le faire? Quel article du règlement intérieur peut-on invoquer pour justifier cette manière de procéder? Quels précédents existent à ce sujet? Il n'en existe pas, et le règlement intérieur ne nous permet pas d'agir de la sorte.

Aussi dois-je déclarer, en m'adressant aux membres du Conseil de sécurité, que si le représentant des Etats-Unis insiste pour se faire une place sur la liste des orateurs et continue à prétendre parler le premier, ce sera une pure manifestation d'arbitraire. Ce sera une violation flagrante de notre règlement intérieur et des usages qui se sont établis au Conseil. Au cours de tous les travaux passés du Conseil de sécurité, le premier à prendre la parole à une séance a été celui qui a demandé la convocation du Conseil, celui sur l'initiative duquel le Conseil a été convoqué.

En l'occurrence, le Conseil a été convoqué sur l'initiative de la République populaire de Chine et de sa délégation. Aussi la délégation de la République populaire de Chine a-t-elle, conformément à l'article 27 du règlement intérieur, le droit de prendre la parole la première, car elle a la première exprimé le désir de parler. Ce n'est que plus tard que le représentant des Etats-Unis d'Amérique a, semble-t-il, déclaré qu'il voulait également prendre la parole.

Cependant, le Président du Conseil de sécurité a donné priorité à la demande de la délégation des Etats-Unis d'Amérique et a relégué au second plan la requête de la délégation de la République populaire de Chine. Voilà la situation.

Le représentant des Etats-Unis a fait valoir hier qu'il s'était préparé à l'examen de deux questions et que son discours était prêt. Chacun de nous peut avoir un discours tout prêt, mais cela ne signifie pas que chacun peut prétendre à prendre la parole le premier et à ne pas laisser la possibilité de s'exprimer à la délégation de la République populaire de Chine, sur l'initiative de laquelle le Conseil de sécurité a été convoqué. Ce serait une attitude non seulement incorrecte, mais encore inadmissible à l'égard de la délégation de la République populaire de Chine, qui paraît pour la première fois à la table du Conseil.

Pour toutes ces raisons, la délégation de l'Union soviétique estime qu'il serait contraire à toute justice que la délégation des Etats-Unis d'Amérique insistât pour parler la première et que les membres du Conseil de sécurité soutinssent cette prétention des Etats-Unis d'Amérique qui est contraire aux textes, contraire au règlement intérieur, contraire aux usages du Conseil de sécurité.

Voilà le point de vue de la délégation de l'Union soviétique sur cette question.

Le PRÉSIDENT: Le représentant de l'Union soviétique attaque de nouveau la Présidence. Je dois, en conséquence, présenter quelques observations.

En liaison avec la tactique employée par le représentant de l'Union soviétique, je ferai quelques constatations de fait qu'il ne pourra nier.

In the first place, we have two questions on the agenda, one under sub-item (a) and the other under sub-item (b). The USSR representative refers continually and exclusively to sub-item (a). Nevertheless, although the representative of the People's Republic of China represents the accusing party in respect of sub-item (a), that is not the case with regard to sub-item (b).

In the second place, rules 2 and 27 of the rules of procedure are concerned with two different questions. The first relates to the convening of meetings and the second to the inclusion of speakers in the list.

In the third place, two members of the Council asked that the meeting should be convened, the USSR representative with regard to the question referred to in sub-item (a), and the United States representative with regard to the question contained in sub-item (b).

I made those remarks yesterday and thought that the USSR representative would take them into account. Today, however, he is stressing a new point, which he did not raise yesterday, to the effect that he had not only requested that the meeting should be called, but that on Friday evening 24 November he had also had the representative of the People's Republic of China listed as the first speaker, by telephone.

I have before me the verbatim record of yesterday's meeting. The representative of the USSR did not say that. On the other hand, as I said yesterday, I remember our telephone conversation perfectly well. There was no reference to the list of speakers in it or to the inclusion of any name in that list. Moreover, even if such a question had been raised, is it the practice of the Security Council for one delegation to include another in the list of speakers? What would the USSR representative do, as President of the Council, if the delegation of France, of Egypt or of Ecuador, for instance, asked him to include Yugoslavia in the list of speakers? Would he not reply that Yugoslavia was quite capable of asking for its own name to be included? Personally, I shall never have my name included by another delegation. I do not think that the representatives of the People's Republic of China themselves agree to this procedure of communicating with the President through the USSR delegation. They are the representatives of a sovereign State, and can have their country included in the list themselves.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): It would be wiser if in discussing this question we proceeded from the facts, and not on the basis of demagogic presuppositions. The President has referred to the question of sovereignty. Yes indeed, the Chinese People's Republic is a sovereign State; but who is preventing the Chinese Republic from taking its place here in the Security Council as a fully competent sovereign State, as is its right? The Anglo-American bloc!

It is the Anglo-American bloc which has hitherto prevented the lawful representative of the lawful Government of China from entering the Security Council as a fully competent representative, and has kept the

Première constatation: deux questions figurent à l'ordre du jour, l'une en tant que question a, l'autre en tant que question b. Le représentant de l'Union soviétique parle continuellement et exclusivement de la question a. Or, si le représentant de la République populaire de Chine représente ici la partie plaignante en ce qui concerne la question a, il n'en est pas de même en ce qui concerne la question b.

Deuxième constatation: l'article 2 et l'article 27 du règlement intérieur traitent de deux questions différentes. Le premier est relatif à la convocation des séances, le second à l'inscription des orateurs.

Troisième constatation: deux membres du Conseil ont demandé la convocation de la séance, le représentant de l'Union soviétique sur la question qui figure actuellement à l'ordre du jour en tant que question a, et le représentant des Etats-Unis sur la question b.

Toutes ces constatations ont déjà été mentionnées hier et j'ai cru que le représentant de l'Union soviétique en tiendrait compte. Or il insiste, aujourd'hui, sur un nouveau point qu'il n'a pas soulevé hier, à savoir que c'est lui qui, non seulement a demandé la convocation d'une séance, mais également a fait inscrire comme premier orateur, le représentant de la République populaire de Chine, et ce, vendredi soir 24 novembre, par téléphone.

J'ai sous les yeux le compte rendu sténographique de la séance d'hier. Le représentant de l'URSS n'a pas dit cela. D'autre part, je me souviens très bien, ainsi d'ailleurs que je l'ai affirmé hier, de notre conversation téléphonique au cours de laquelle il n'a pas été question de la liste des orateurs, ni d'inscription sur cette liste. En outre, même s'il en avait été question, est-il dans la pratique du Conseil de sécurité qu'une délégation en fasse inscrire une autre sur la liste des orateurs? Que ferait le représentant de l'URSS, en tant que Président du Conseil, si les délégations de la France, de l'Egypte, ou de l'Equateur, par exemple, lui demandaient de faire inscrire la Yougoslavie sur la liste des orateurs? Ne répondrait-il pas que la Yougoslavie a tout autant de possibilités de se faire inscrire elle-même? Quant à moi, je ne me ferai jamais inscrire par une autre délégation. Je ne crois pas que les représentants de la République populaire de Chine eux-mêmes donnent leur assentiment à cette façon de procéder qui consiste à communiquer avec la Présidence par l'intermédiaire de la délégation de l'Union soviétique. Ils sont les représentants d'un pays souverain et ils peuvent se faire inscrire eux-mêmes.

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Il vaudrait mieux qu'au cours de la discussion de cette question, nous nous appuyions sur des faits et non sur des considérations démagogiques. Le Président a mentionné ici la question de la souveraineté. Oui, la République populaire de Chine est un Etat souverain, mais qui donc empêche la République populaire de Chine d'agir ici au Conseil de sécurité en Etat souverain, jouissant de l'égalité avec les autres, comme il en a le droit? C'est le bloc anglo-américain.

C'est ce bloc qui continue à empêcher le représentant légitime du Gouvernement légitime de la Chine de figurer au Conseil de sécurité en qualité de représentant jouissant de tous les droits, et qui laisse siéger au

representative of the Kuomintang clique, who represents no one, at the table of the Security Council. That is how matters stand as far as sovereignty is concerned, and there can be little doubt that, had the delegation of the Chinese People's Republic made a direct request for the Security Council to be convened, the reply would have been that under the rules of procedure it has no right to request the calling of a meeting, as that right belongs solely to members of the Security Council — and the Anglo-American bloc has up to the present deprived the Chinese People's Republic of the opportunity of full and legally justified representation in the Security Council. In the Chinese representative's place sits the representative of a political clique which has usurped China's rightful seat.

That is the situation; and we must proceed on the basis of the facts and not on that of demagogic pre-suppositions.

As to the President's reference to the two sub-items on the agenda, there can be no doubt that the Chinese People's Republic has good grounds for laying charges against the United States in connexion with both the first and the second sub-items. The United States has committed an act of intervention in Korea — an armed aggression against the Korean people — and has also been guilty of armed aggression against China in Taiwan. In both cases the United States is an aggressor, an interventionist, a State guilty of interference in the affairs of other peoples and States. That is a second fact; but the President is closing his eyes to the realities of the situation.

Those are the facts. The President says I claim to have placed the representative of the Chinese People's Republic on the list of speakers. I made no mention of this on the telephone and did not claim to have done so here. That is incorrect, and does not correspond with the facts.

I informed the President by telephone that I insisted on a meeting of the Security Council being called at the request of the representative of the Chinese People's Republic, who wished to explain the position of the Government of the Chinese People's Republic to the Council.

The rules of procedure make no mention of a list of speakers. Rule 27 of the rules of procedure, which I quoted, reads as follows:

“The President shall call upon representatives in the order in which they signify their desire to speak.”

I do not know when the United States representative asked the President to call a meeting of the Security Council; the President did not mention the matter to me. I therefore have reason to conclude that I was the first to approach him and ask him to call a meeting of the Security Council — before the United States representative communicated with him — and was the first to inform him that the representative of the Chinese People's Republic wished to explain his views. That is in conformity with rule 27 of the rules of procedure. I did not ask for him to be placed on a list of speakers — which would have been absurd. To say “Call a meeting, give the representative of the Chinese People's

Conseil le représentant de la clique du Kouomintang, qui ne représente rien. Voilà ce qu'il en est de la souveraineté, et il est hors de doute que si la délégation de la République populaire de Chine avait formulé directement une demande de convocation du Conseil de sécurité, il lui aurait été répondu que, conformément au règlement intérieur, elle n'avait pas le droit de présenter une demande de ce genre, car le droit de demander la convocation du Conseil est réservé aux membres du Conseil de sécurité; or, le bloc anglo-américain a, à l'heure actuelle, privé la République populaire de Chine de l'occasion d'être pleinement et légitimement représentée au Conseil de sécurité. Le siège du représentant légitime de la Chine est usurpé par le représentant d'une clique politique.

Voilà comment les choses se présentent et il faut s'appuyer sur les faits et non sur des considérations démagogiques.

Quant à la référence du Président aux deux questions de l'ordre du jour, on peut être certain que la République populaire de Chine possède suffisamment d'arguments pour jouer le rôle d'accusateur contre les Etats-Unis d'Amérique à l'égard du premier comme du deuxième point de cet ordre du jour, car les Etats-Unis d'Amérique se sont rendus coupables d'intervention en Corée, d'agression armée contre le peuple coréen et aussi d'agression armée contre la Chine à Taïwan. Dans les deux cas, les Etats-Unis d'Amérique agissent comme un agresseur, comme une Puissance coupable d'intervention, comme un Etat coupable d'ingérence dans les affaires d'autres peuples et d'autres Etats. C'est là un second fait. Or le Président ferme les yeux devant la réalité.

Voilà les faits. Le Président soutient que je prétends avoir inscrit le représentant de la République populaire de Chine sur la liste des orateurs. Je n'ai pas dit cela par téléphone et je n'ai pas affirmé cela ici. Cela n'est pas vrai, cela ne correspond pas à la réalité.

J'ai dit par téléphone au Président que j'insistais pour que le Conseil de sécurité fût convoqué sur la demande de la délégation de la République populaire de Chine, qui désirait exposer devant le Conseil la position de son gouvernement.

Le règlement intérieur ne dit rien de la liste des orateurs. L'article 27 du règlement intérieur — article que j'ai déjà cité — dispose que:

“Le Président donne la parole aux représentants dans l'ordre où ils l'ont demandée.”

Je ne sais pas quand le représentant des Etats-Unis d'Amérique s'est adressé au Président au sujet de la convocation du Conseil de sécurité. Le Président ne m'en a pas parlé. Aussi ai-je le droit de conclure que j'ai été le premier à m'adresser à lui au sujet de la convocation du Conseil de sécurité, que ma demande a précédé celle du représentant des Etats-Unis d'Amérique et que j'ai, le premier, fait savoir au Président que le représentant de la République populaire de Chine voulait exposer son point de vue. Cela est conforme à l'article 27 du règlement intérieur. Je n'ai pas fait allusion à son inscription sur la liste des orateurs. Cela n'aurait eu aucun sens. Il aurait en effet été absurde de

Republic the opportunity of explaining his attitude and that of his Government, and make him the first speaker" would have been ridiculous.

If I submit a proposal for convening a meeting and if I state that I am doing so at the request of the representative of the People's Republic of China, who wishes to explain his views to the Council, he is thus automatically included in the list of speakers, without my being obliged to say: "Please, Mr. Bebler, include him in the list." There is no need to do that. That is formalism, and formalism in defence of the United States representative. In this case the President is out-Austining Austin. That is the only way in which I can describe his attitude to the problem.

In the circumstances, I can agree neither with the President's arguments nor with his attempts and those of the United States representative, flagrantly to violate the rules of procedure and the accepted practice of the Security Council by not allowing the representative of the People's Republic of China, at whose request this meeting was convened, to make his statement first.

The PRESIDENT (*translated from French*): The USSR representative has just repeated the arguments he has already made, but this time he has done so in a tone which I shall refrain from discussing. I shall therefore not reply to him.

Are there any other speakers who wish to discuss the same question?

I call on the representative of Egypt.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypt): It is with great reluctance that I speak in this seemingly endless wrangle about a question of procedure about who is to speak first. We have already spent about an hour in trying to decide who shall speak first, with the result that nobody has spoken at all. I, for one, would be quite willing to vote for our continuing our meeting through the afternoon and, if necessary, through the evening so that everyone will have ample opportunity to speak.

The President will recall, and I am sure the other members of the Council also will recall, that the usual practice of the Council, whether we like it or not, is to the effect that the members of the Council are first asked whether they want to speak and, as long as some of them have something to say about the matter on the agenda, they are allowed to speak first, and then the other participants in the Council's debate are allowed to speak.

That is the practice of the Security Council. If, for example, in connexion with the question of Czechoslovakia at the 268th meeting of the Security Council on 17 March 1948, the representative of Chile, who was not a member of the Council, spoke first, it appears quite obvious from the records of the Council that no other member of the Council wanted to speak after the adoption of the agenda. Accordingly, the representative of Chile spoke first.

I should like to add another observation with regard to a matter to which the President made some refer-

dire: "Réunissez le Conseil, donnez au représentant de la République populaire de Chine la possibilité d'exposer sa position et la position de son gouvernement, et inscrivez-le le premier sur la liste des orateurs."

Si je présente une proposition tendant à la réunion du Conseil et si je dis en même temps qu'il existe une demande du représentant de la République populaire de Chine qui désire exposer sa position devant le Conseil, j'inscris par là même ce représentant parmi les orateurs sans que j'aie à dire: "Je vous en prie, Monsieur Bebler, inscrivez-le sur la liste." Cela n'est nullement nécessaire. C'est là une formalité bureaucratique faite pour jouer en faveur du représentant des États-Unis. Et il faut dire que le Président, en l'occurrence, dépasse en "austanisme" M. Austin lui-même. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut juger l'attitude du Président à l'égard de cette question.

Voilà les raisons pour lesquelles je ne puis accepter ni les arguments du Président, ni la tentative que M. Austin et lui-même ont faite pour porter une atteinte flagrante au règlement intérieur et aux usages du Conseil de sécurité en ne donnant pas au représentant de la République populaire de Chine, sur la demande duquel le Conseil a été convoqué, le droit de parler le premier.

Le PRÉSIDENT: Le représentant de l'URSS vient de répéter les arguments qu'il avait déjà donnés; mais, cette fois, sur un ton sur lequel je me refuse à discuter. Pour cette raison, je ne lui répondrai pas.

Y a-t-il d'autres orateurs sur la même question?

La parole est au représentant de l'Égypte.

Mahmoud FAWZI Bey (Égypte) (*traduit de l'anglais*): J'hésite beaucoup à intervenir dans une querelle qui menace de s'éterniser, au sujet d'une question de procédure et au sujet de la délégation qui doit prendre la parole la première. Nous avons déjà discuté pendant une heure pour savoir qui prendrait la parole le premier et, finalement, personne n'a encore pris la parole. Pour ma part, je suis tout disposé à voter pour que nous siégions cet après-midi et, s'il le faut, ce soir, afin que chacun ait toute possibilité d'intervenir.

Le Président, et aussi tous les membres du Conseil, se souviendront sans doute que la pratique suivie habituellement par le Conseil — que cela nous plaise ou non — est de demander d'abord aux membres du Conseil s'ils désirent prendre la parole et, s'ils ont une déclaration à faire au sujet d'une question inscrite à l'ordre du jour, il leur est donné la parole en premier lieu. Les autres participants aux débats du Conseil sont ensuite autorisés à prendre la parole à leur tour.

Telle est la pratique suivie par le Conseil de sécurité. S'il est vrai que, lors des débats que le Conseil a consacrés le 17 mars 1948, à sa 268ème séance, à la question de la Tchécoslovaquie, le représentant du Chili — qui n'était pas membre du Conseil — a pris la parole le premier, il ressort du compte rendu de la séance qu'aucun membre du Conseil n'a demandé à prendre la parole après l'adoption de l'ordre du jour. C'est pourquoi le représentant du Chili a parlé le premier.

J'ai une autre observation à formuler à propos d'une question à laquelle le Président a fait allusion lorsqu'il

ence in his opening statement today. The President suggested that the Council might differentiate between sub-items (a) and (b) of item 2 on the agenda. If I remember correctly, the Council took a decision yesterday to the effect that both points of this item should be discussed together. That detracts somewhat from the force of the President's argument today as regards differentiating between the two points. Under the decision taken yesterday—from which, incidentally, my delegation abstained—any speaker may touch upon either or both of points (a) and (b) of item 2, if he so desires.

I consider that the time has come to take a decision: to vote on the question of who will be the first speaker. I shall vote in favour of allowing the representative of the United States to speak first—for the reasons which I have just mentioned.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I had not intended to speak, but the Egyptian representative has put forward certain arguments which do not correspond with the realities.

In fact, the question of armed invasion of Taiwan has already been discussed, [492nd and 503-507th meetings] and the Egyptian representative is well aware that all the members of the Security Council who wished to speak on the question have already spoken. The United States representative has not only spoken, but has also read a long letter [S/1716] to the Security Council. The Egyptian representative heard that statement.

Thus, members of the Security Council have already expressed all their views.

The Egyptian representative and all members of the Security Council will remember that a very precise resolution proposed by the representative of Ecuador was adopted on 29 September [506th meeting]; that resolution proposed that the consideration of the question should be postponed and that a representative of the People's Republic of China should be invited. Why was he invited? Was it in order that he should come here and ask the President of the Security Council to call upon the United States representative first?

Such a situation is absurd.

Thus, the President's arguments are unfounded. In accordance with the resolution of 29 September, we invited the representative of the People's Republic of China in order to give him a hearing, because all the members of the Security Council, including the United States representative, had stated their views. That representative has expressed his views both orally and in writing.

We should now enable the representative whom we have invited to express his views. That would be logical and in conformity with the established practice of the Security Council.

The reference to the case of Chile merely serves to confirm my argument. The Chilean representative, as the party who was invited, spoke first at that meeting. In accordance with this precedent, therefore, let us give the representative of the People's Republic of China the opportunity of speaking first.

a ouvert la séance. Il a laissé entendre que le Conseil pourrait établir une distinction entre les questions a et b du point 2 de l'ordre du jour. Pour autant que je me souviens, le Conseil a décidé hier que ces deux questions devraient être discutées ensemble. Cette décision compromet la validité de la suggestion que le Président a faite aujourd'hui visant à dissocier ces deux points. La décision prise hier par le Conseil — je signale d'ailleurs, en passant, que ma délégation s'est abstenue lors du vote — permet à tout orateur de parler à la fois du sujet qui fait l'objet de la question a et de celui qui fait l'objet de la question b, du point 2, s'il le désire.

J'estime qu'il est temps de se prononcer sur la question de savoir quel orateur parlera le premier. Je voterai en faveur de la motion tendant à donner d'abord la parole au représentant des Etats-Unis, et cela pour les raisons que je viens d'indiquer.

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais le représentant de l'Egypte vient d'exposer des arguments qui ne correspondent pas à la réalité.

En effet, la question de l'invasion armée de l'île de Taiwan a déjà fait l'objet d'un examen [492ème et 503ème à 507ème séances] et le représentant de l'Egypte sait fort bien que tous les membres du Conseil de sécurité qui voulaient parler sur cette question l'ont déjà fait. Le représentant des Etats-Unis a non seulement exposé son point de vue, mais encore donné lecture au Conseil de sécurité d'une fort longue lettre [S/1716]. Le représentant de l'Egypte a entendu sa déclaration.

Ainsi donc, toutes les déclarations des membres du Conseil de sécurité ont déjà été faites.

Le représentant de l'Egypte et tous les autres membres du Conseil de sécurité se rappellent fort bien que, sur la proposition du représentant de l'Equateur, le 29 septembre [506ème séance], l'on a adopté une résolution fort précise, qui prévoyait que l'examen de cette question serait ajourné et qu'une invitation serait adressée au représentant de la République populaire de Chine. Pourquoi avons-nous invité ce dernier? Est-ce donc pour qu'il arrive et qu'il demande au Président du Conseil de sécurité de donner la parole en premier lieu au représentant des Etats-Unis d'Amérique?

C'est une situation absurde.

Par conséquent, les arguments du Président ne correspondent pas à la réalité. Aux termes de la résolution du 29 septembre, nous avons invité le représentant de la République populaire de Chine pour l'entendre, car tous les membres du Conseil de sécurité, y compris le représentant des Etats-Unis d'Amérique, ont déjà parlé. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique est intervenu tant de vive voix que par écrit.

Nous devrions donc donner maintenant la possibilité de s'exprimer à celui que nous avons invité. Cela sera logique et cela correspondra aux usages du Conseil de sécurité.

La référence au cas du Chili ne fait que confirmer ce que j'avance. En sa qualité d'invité, le représentant du Chili a pris le premier la parole à cette séance. Tenons compte de ce précédent, et donnons donc au représentant de la République populaire de Chine la possibilité de parler le premier.

That would be equitable and would conform with the precedent cited.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypt): I shall try not to repeat what I said before nor to take up much of the Council's time, although judging from our discussions of yesterday and so far today, this time does not seem to be very precious.

As regards the precedent relating to the question of Czechoslovakia, I wish to recall that the representative of Chile was recognized to speak only after no representative on the Council expressed a desire to speak. There was no objection whatever by any representative on the Council to having the representative of Chile speak at that time.

In point of fact, in checking the records of that meeting we find that most of the representatives on the Council, and in particular the representative of the USSR and the representative of the Ukrainian SSR, had stated everything they wished to state in connexion with the question to be put on the agenda under the guise of discussing whether or not to adopt the provisional agenda for that meeting. Practically all the representatives had said everything they wanted to say in that connexion. At that time there was no objection by any representative to having the representative of Chile recognized at that particular moment, nor did any representative express a desire to speak first.

In addition to these arguments, which I trust are not at variance with the facts although the representative of the Soviet Union claims that they are, there is a practical element which we might consider; that is, we can attempt to learn how long the representative of the United States and the other speaker wish to speak. This might facilitate matters, not in line with our precedents or with our rules of procedure, but just as a practical matter.

In my brief statement I had purposely refrained from formally asking for the closure of the debate on this procedural question, because I did not want to give the impression that I wanted to avoid an answer to my previous statement. However, I believe I am quite justified now in asking formally for the closure of the debate on this point, and that we proceed to a vote on it immediately.

The PRESIDENT (*translated from French*): We have before us a proposal to close the debate on this question of procedure, and I have no more speakers on my list. We shall therefore vote.

We shall proceed as I suggested at the beginning of this morning's meeting. We shall vote on the question whether we should make an exception in this case to rule 27 of our rules of procedure, and whether we should ask the plaintiff with regard to sub-item (a) on our agenda, the representative of the People's Republic of China, to speak first.

I call upon the representative of the USSR, who wishes to speak on a point of order.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I shall vote for the proposal, but not on the understanding that it constitutes

Cela sera conforme au précédent mentionné et cela sera justice.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypte) (*traduit de l'anglais*): Je m'efforcerai de ne pas répéter ce que j'ai dit et de ne pas trop occuper le temps du Conseil, bien qu'il ne semble pas, d'après les discussions qui ont eu lieu hier et ce matin, que ce temps soit très précieux.

Au sujet du précédent créé par la question de la Tchécoslovaquie, je tiens à rappeler que le représentant du Chili n'a été autorisé à prendre la parole que parce qu'aucun représentant siégeant au Conseil n'avait manifesté le désir de parler. Aucun membre ne s'était opposé à ce que le représentant du Chili prit la parole à ce moment.

En réalité, si nous nous reportons au compte rendu de la séance en question, nous constaterons que la plupart des membres du Conseil, et plus particulièrement les représentants de l'Union soviétique et de la République socialiste soviétique d'Ukraine, avaient dit tout ce qu'ils avaient à dire à propos de la question à inscrire à l'ordre du jour sous couvert de la discussion relative à l'adoption de l'ordre du jour provisoire de cette séance. Presque tous les membres du Conseil avaient fait de même. Aucun représentant ne s'était opposé à ce que le représentant du Chili prit la parole à ce moment-là, et personne n'avait demandé à parler en premier.

Outre ces arguments qui, à mon avis, sont conformes aux faits bien que le représentant de l'Union soviétique prétende qu'ils ne le soient pas, nous devons tenir compte d'un facteur d'ordre pratique: nous pouvons essayer de savoir pendant combien de temps les représentants des Etats-Unis et l'autre orateur ont l'intention de parler. On pourrait peut-être ainsi faciliter les choses. Cette méthode n'est pas tout à fait conforme à la pratique établie ni au règlement intérieur du Conseil, mais elle présente un intérêt pratique.

Je me suis abstenu à dessein de présenter une motion formelle de clôture du débat sur cette question de procédure, car je ne voulais pas donner l'impression que je voulais éviter que l'on ne réponde à mon intervention précédente. Toutefois, je crois être maintenant en droit de demander formellement la clôture du débat et de demander que ma motion soit mise aux voix immédiatement.

Le PRÉSIDENT: Nous sommes saisis d'une proposition de clôture du débat qui s'est institué sur cette question de procédure et je n'ai pas d'autres orateurs inscrits. Par conséquent, nous allons voter.

Nous procéderons comme je l'ai indiqué au début de la séance de ce matin, c'est-à-dire que nous voterons sur la question de savoir si, dans cette situation particulière, nous voulons faire exception à l'article 27 de notre règlement intérieur et donner la parole en premier au plaignant sur la question a de notre ordre du jour, c'est-à-dire au représentant de la République populaire de Chine.

La parole est au représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques pour une motion d'ordre.

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je vais voter pour cette proposition, mais sans considérer qu'il s'agit d'une

an exception. That is the President's interpretation. I regard this simply as a proposal that the representative of the People's Republic of China should be invited to speak first. I shall vote for that proposal, but not in the form of an exception, since there is no question of an exception here.

The PRESIDENT (*translated from French*): In order that the position should not be complicated further, I shall formulate the question in an absolutely neutral manner. Does the Council wish the representative of the People's Republic of China to speak first?

A vote was taken by show of hands, as follows:

In favour: Union of Soviet Socialist Republics.

Against: China, Cuba, Ecuador, Egypt, France, Norway, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Abstaining: India, Yugoslavia.

The proposal was rejected by 8 votes to 1, with 2 abstentions.

The PRESIDENT: (*translated from French*): I call upon the representative of Ecuador, who wishes to explain his vote.

Mr. QUEVEDO (Ecuador) (*translated from Spanish*): The President told us at yesterday's meeting that the first person who had asked for the floor was the representative of the United States, and, in my opinion, the Council should keep to that order.

Later, it was remarked that there was a certain logic in allowing the plaintiff to speak first. In the first place, I do not think that it is possible in the circumstances to say with any certainty who is the accuser and who the accused. There are two questions on the agenda which are under discussion.

Secondly, even if there were either an accuser or an accused, the Council has proved its impartiality by inviting the representatives of the Peking Government; and whichever representative speaks first, all the parties concerned will have sufficient time and opportunity to state their points of view.

In other words, although there can be no denying that in a formal court of law the accuser should speak first, that does not apply here. The order in which the speakers take the floor will have no decisive effect, and will in no way influence the judgment formed by the Council as a whole on the situation under discussion.

I do not think that, if the United States representative is allowed to speak first, the President will be deprived of the right conferred upon him by rule 27, or that any prejudice will be caused to any of the parties concerned.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I should like to explain my vote.

The PRESIDENT (*translated from French*): The USSR representative has asked for the floor again. If

exception. Cela, c'est l'interprétation du Président. J'estime que la proposition indique seulement qu'il faut offrir au représentant de la République populaire de Chine de prendre la parole le premier. Je vais voter pour cette proposition, mais sans considérer qu'il s'agit d'une exception, car il n'existe pas d'exception dans ce cas.

Le PRÉSIDENT: Afin de ne pas compliquer la situation, je formulerai la question d'une façon complètement neutre, à savoir: le Conseil désire-t-il que le représentant de la République populaire de Chine prenne la parole en premier lieu?

Il est procédé au vote à main levée.

Vote pour: l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Votent contre: Chine, Cuba, Equateur, Egypte, France, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

S'abstiennent: Inde, Yougoslavie.

Par 8 voix contre une, avec 2 abstentions, la proposition est rejetée.

Le PRÉSIDENT: La parole est au représentant de l'Equateur pour une explication de vote.

M. QUEVEDO (Equateur) (*traduit de l'espagnol*): Le Président nous a dit hier que c'était le représentant des États-Unis qui avait demandé le premier à prendre la parole. A mon avis, le Conseil doit s'en tenir à ce fait.

On a dit ensuite qu'il serait logique de donner d'abord la parole au plaignant. En premier lieu, je ne crois pas que, dans les circonstances actuelles, il y ait ici un accusateur et un accusé. Il y a seulement deux questions inscrites à l'ordre du jour, deux questions que l'on discute.

En second lieu, même s'il y avait un accusateur et un accusé, en adressant une invitation aux représentants du Gouvernement de Pékin, le Conseil de sécurité a témoigné de son impartialité. Quel que soit le représentant qui prendra la parole le premier, toutes les parties intéressées auront le temps et l'occasion d'exposer leur point de vue.

En d'autres termes, s'il est indiscutable que devant un véritable tribunal l'accusateur doit parler le premier, tel n'est pas le cas ici. L'ordre dans lequel les orateurs prendront la parole n'exercera aucune influence déterminante sur l'opinion que le Conseil se fera de la situation que l'on discute.

C'est pourquoi je crois qu'en donnant d'abord la parole au représentant des États-Unis, l'on ne prive pas le Président du droit que lui confère l'article 27 et l'on ne porte préjudice à aucun des intéressés.

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je demande la parole pour expliquer mon vote.

Le PRÉSIDENT: Le représentant de l'Union soviétique demande de nouveau la parole. S'il s'agit d'une

he wishes to explain his vote, I hardly think that this is necessary. He has expressed his views throughout the morning.

Mr. AUSTIN (United States of America): I refuse to yield. I have the floor.

The PRESIDENT (*translated from French*): Yesterday, the USSR representative wished to prevent the People's Republic of China from being present here. Today, he seems to wish to prevent us from hearing the Chinese representative. *

I think that the statements which he made this morning will suffice as an explanation of his vote and my presidential ruling is not to call on him again.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): A point of order.

I protest categorically against the President's arbitrary action in preventing a member of the Security Council from explaining his vote. That is the right of every member of the Security Council. The President has no right to deprive me of the opportunity of explaining my vote.

I merely wish to state that the Anglo-American majority, which adopted this proposal and which voted today as it did yesterday, has shown its hostility to the People's Republic of China and has proved that the Government of the People's Republic of China cannot expect an equitable discussion or a just decision on the complaint which it addressed to the Security Council, in view of the attitude of the Anglo-American bloc and of its ally, the President.

The PRESIDENT (*translated from French*): The representative of Egypt has asked for the floor. Does he wish to speak on a point of order?

Mahmoud FAWZI Bey (Egypt): It is on the point of order which the representative of the Soviet Union has just raised, and I claim the right to speak on it. I will speak very briefly.

Having been one of the eight members of the Security Council who voted in favour of the Council's most recent decision, namely, the one in favour of allowing the representative of the United States to speak first, and having listened to the latest intervention of the representative of the Soviet Union, I for one cannot leave unchallenged his including my country as making up a part of what he wanted to call the "Anglo-American bloc".

This is likely to be repeated by one side or the other every time I happen to differ with one side or the other. I do not want this to be repeated and I will challenge it every time it is done. My country is not a member of any bloc. It is a member of the United Nations and wishes to remain so. While saying this, I hope that the manner of levelling accusations wholesale will no longer be considered as being the best way to handle the business of the Security Council. In the meantime, I should perhaps be thankful to the representative of the Soviet Union for not having accused me — at least so far —

explication de vote, je ne crois pas qu'elle soit nécessaire. Il a expliqué son point de vue toute la matinée durant.

M. AUSTIN (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je refuse de céder mon tour de parole.

Le PRÉSIDENT: Le représentant de l'Union soviétique voulait empêcher, hier, que la République populaire de Chine ne fût présente ici. De toute évidence, il voudrait nous empêcher, aujourd'hui, d'entendre son représentant.

Je crois que nous pouvons nous contenter, comme explication de vote, de ce qu'il nous a dit ce matin et je prends la décision, en tant que Président, de ne pas lui donner la parole une nouvelle fois.

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je demande la parole pour une motion d'ordre.

Je proteste énergiquement contre les agissements arbitraires du Président qui prive un membre du Conseil de sécurité du droit de parler pour une explication de vote. C'est un droit qui appartient à tout membre du Conseil de sécurité. Le Président ne peut pas me priver de la possibilité d'expliquer mon vote.

Je voudrais simplement déclarer que la majorité anglo-américaine qui vient d'adopter cette décision et qui a voté aujourd'hui, comme elle l'a fait hier, a montré son hostilité à l'égard de la République populaire de Chine; elle a montré que le Gouvernement de la République populaire de Chine, en raison de cette attitude du bloc anglo-américain et du Président qui aide ce bloc, ne saurait s'attendre à ce que la plainte qu'il a adressée au Conseil de sécurité soit examinée impartialement et qu'une décision équitable intervienne à son sujet.

Le PRÉSIDENT: Le représentant de l'Égypte demande la parole. Est-ce pour une motion d'ordre?

Mahmoud FAWZI Bey (Égypte) (*traduit de l'anglais*): Je tiens à parler au sujet de la motion d'ordre que le représentant de l'Union soviétique vient de présenter; j'ai le droit de le faire. Je serai bref.

Je suis l'un des huit membres du Conseil qui ont voté pour la motion tendant à permettre au représentant des États-Unis de parler le premier; après avoir écouté la dernière intervention du représentant de l'Union soviétique, je ne puis, pour ma part, laisser passer sans répondre, sa déclaration selon laquelle mon pays fait partie de ce qu'il appelle le bloc anglo-américain.

Il est probable que ma délégation fera l'objet d'une telle observation de la part de l'un ou de l'autre des deux camps chaque fois qu'elle se trouvera en désaccord avec l'un ou avec l'autre. Je ne veux pas qu'il en soit ainsi et je m'y opposerai chaque fois. Mon pays ne fait partie d'aucun bloc. Il est Membre des Nations Unies et tient à le rester. J'espère par ailleurs que la méthode qui consiste à formuler des accusations catégoriques cessera d'être jugée la plus propre à régler les affaires du Conseil de sécurité. Peut-être devrai-je aussi remercier le représentant de l'Union soviétique

of "out-Austining" Mr. Austin or "out-Beblering" the President of the Security Council.

Mr. AUSTIN (United States of America): The United States delegation is glad that the Security Council has decided to bracket, for purposes of discussion, the two questions of the complaint of aggression upon the Republic of Korea and the complaint of armed invasion of Taiwan (Formosa). These two agenda items are distinct, but they are closely related aspects of one great problem. It is no exaggeration to say that that problem is the gravest one now confronting the world.

That problem is this: will there be peace or war in the Far East? The world awaits anxiously the answer to this question.

The Security Council will undoubtedly wish to hear the latest news from the United Nations front in Korea. Last week the forces of the United Nations opened a general attack designed to finish their assigned task of repulsing aggression and restoring international peace and security in the area. This attack has been repulsed in circumstances which make it clear that Chinese communist armed forces totalling more than 200,000 men are now engaged in North Korea. They are supported by heavy reinforcements moving forward from behind the international boundary. It now appears doubtful that the war in Korea can be quickly concluded.

It also appears clear beyond any doubt that what all the free world hoped was an intervention for limited purposes is in fact aggression, open and notorious. It will be recalled that yesterday I used that word, "aggression", and then withdrew it, saying that I would not use it—I would use only the word, "intervention", until the facts came to our knowledge which would justify the use of the word, "aggression". I now employ it here in this Council, and before all the world, by direction of my Government.

The consequences of these facts must be faced squarely by the people of the world, and more particularly, by this Council. Because such consequences are potentially so grave, I considered it essential to review the recent history of events in the Far East. This is particularly necessary in view of the presence here for the first time of a representative of the Peking regime.

The statements from Peking—that is, the written statements [S/1898, S/1902] to which we referred yesterday—bear a close family resemblance to the statements made here by representatives of the Soviet Union, and reveal the same lack of contact with reality. The recent history of Korea, as understood by the vast majority of governments and the vast bulk of peoples in the world, shows that, first the United States, and then the United Nations, have bent their efforts ever since the end of the war with Japan to establish a free and independent Korea. When the

de ne pas m'accuser—tout au moins ne l'a-t-il pas encore fait—de dépasser en "austinisme" M. Austin ou en "beblerisme" le Président du Conseil de sécurité.

M. AUSTIN (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): La délégation des Etats-Unis est heureuse de voir que le Conseil de sécurité a décidé de réunir, aux fins de discussion, les deux questions de la plainte pour aggression contre la République de Corée et de la plainte pour invasion armée de l'île de Taiwan (Formose). Ces deux questions de l'ordre du jour sont distinctes, mais elles constituent deux aspects intimement liés d'un même problème général. On peut dire, sans crainte d'exagérer, que ce problème est actuellement le plus grave auquel le monde ait à faire face.

Ce problème est le suivant: Aurons-nous la paix ou la guerre en Extrême-Orient? Le monde attend avec anxiété la réponse à cette question.

Le Conseil de sécurité est certainement désireux de connaître les dernières nouvelles émanant du front des Nations Unies en Corée. La semaine dernière, les forces des Nations Unies ont lancé une attaque générale afin de mener à bonne fin la tâche qu'elles se sont assignée, à savoir repousser l'agression et restaurer la paix et la sécurité internationales dans cette région. Cette attaque a été repoussée dans des conditions qui prouvent que les forces armées des communistes chinois ont maintenant engagé plus de 200.000 hommes en Corée du Nord. Ces forces sont appuyées par d'importants renforts dont les bases de départ sont situées au-delà de la frontière internationale. Il semble maintenant douteux que la guerre en Corée puisse avoir une conclusion rapide.

Il est également hors de doute que ce que le monde libre espérait être une intervention d'une portée limitée est en fait une aggression ouverte et manifeste. Les membres du Conseil se rappelleront qu'à la séance d'hier, j'ai employé le mot "agression"; puis je l'ai retiré en disant que je ne l'emploierais pas et que je parlerais uniquement d'"intervention", jusqu'à ce que nous ayons connaissance de faits précis justifiant l'emploi du mot "agression". Sur les instructions de mon gouvernement, j'emploie maintenant ce mot devant le Conseil et devant le monde entier.

Tous les hommes de la terre, et plus particulièrement les membres du Conseil, doivent envisager objectivement les conséquences de ces faits. Ces conséquences peuvent être d'une gravité telle que j'ai jugé nécessaire de présenter, à ce stade de nos débats, un historique des récents événements en Extrême-Orient. Cela me semble particulièrement nécessaire du fait de la présence ici, pour la première fois, d'un représentant du régime de Pékin.

Les déclarations du régime de Pékin—c'est-à-dire les déclarations écrites [S/1898, S/1902] auxquelles j'ai fait allusion à la séance précédente—ressemblent étrangement aux déclarations faites devant le Conseil par les représentants de l'Union soviétique; elles révèlent le même manque de sens des réalités. L'histoire récente de la Corée, telle que l'interprètent la grande majorité des gouvernements et la plupart des peuples du monde, montre que les Etats-Unis, d'abord, et les Nations Unies, ensuite, ont déployé tous leurs efforts depuis la fin de la guerre avec le Japon pour

United States was unable to gain the agreement of the Soviet Union in eliminating the 38th parallel as a military frontier, my Government asked the United Nations to take up the case.

The General Assembly from 1947 onwards maintained a commission in Korea charged with the creation of an independent, democratic and unified government. That commission was denied access above the 38th parallel first by the Soviet Union as the occupying Power and then by the Soviet-installed North Korean regime. They even refused to accept and sign for communications from the United Nations Commission on Korea. South of the parallel, the Commission supervised two elections and certified the establishment of a democratic government — a government accepted by the General Assembly of the United Nations as the only valid and lawful government in Korea.

This same United Nations Commission on Korea found on 24 June 1950 [S/1518] that the Army of the Republic of Korea "is organized entirely for defence and is in no condition to carry out attacks on a large scale against forces of the north".

The next day the forces of the north marched into the territory of the Republic. On the following day, the Commission declared [S/1507] that "judging from actual progress of operations northern regime is carrying out well-planned, concerted and full-scale invasion of South Korea". This was a unanimous finding by representatives of Australia, China, El Salvador, France, India, the Philippines and Turkey. Perhaps members of the Council have noticed that no representative of the United States was on that commission.

In the face of this breach of the peace, the Security Council immediately called upon the authorities of North Korea to cease hostilities and to withdraw their armed forces [S/1501]. It also called upon "all Members to render every assistance to the United Nations in the execution of this resolution and to refrain from giving assistance to the North Korean authorities". That is a quotation from the resolution of the Security Council. The North Korean authorities ignored this order and pressed their attack. On 27 June, the President of the United States, heeding the Security Council's call "to render every assistance to the United Nations", ordered United States air and sea forces to give the Korean Government troops cover and support. That same day, the Security Council [S/1511], noting that the authorities in North Korea had ignored its previous order and that "urgent military measures are required to restore international peace and security", recommended that the Members "furnish such assistance to the Republic of Korea as may be necessary to repel the armed attack and to restore international peace and security in the area".

créer une Corée libre et indépendante. Lorsque les Etats-Unis ont compris qu'ils ne pouvaient pas aboutir à un accord avec l'Union soviétique pour supprimer le 38ème parallèle en tant que frontière militaire, mon gouvernement a demandé à l'Organisation des Nations Unies de se saisir de la question.

L'Assemblée générale a, depuis 1947, maintenu en Corée une Commission chargée de créer un gouvernement indépendant démocratique et unifié. Cette Commission s'est vu refuser l'accès de la région située au nord du 38ème parallèle, d'abord par l'Union soviétique en tant que Puissance occupante, puis par le Gouvernement de la Corée du Nord installé par l'Union soviétique. Ces deux gouvernements ont même refusé d'entretenir des rapports avec la Commission des Nations Unies pour la Corée. La Commission a contrôlé les deux élections qui ont eu lieu au sud du 38ème parallèle et a certifié qu'un gouvernement démocratique de la Corée du Sud avait été créé, gouvernement qui a été reconnu par l'Assemblée générale des Nations Unies comme le seul gouvernement légitime de la Corée.

La même Commission des Nations Unies pour la Corée a établi, le 24 juin 1950 [S/1518], que l'armée de la République de Corée "était organisée entièrement pour la défensive et n'était pas en état d'entreprendre des attaques de grande envergure contre les forces de la Corée du Nord".

Le lendemain même, les forces de la Corée du Nord ont envahi le territoire de la République de Corée. Le jour suivant, la Commission a déclaré [S/1507] qu'"à en juger par les opérations qui se déroulaient alors, le Gouvernement de la Corée du Nord procédait, en Corée du Sud, à une invasion bien préparée et atteignant de grandes proportions". Telles ont été les conclusions unanimes auxquelles ont abouti les représentants de l'Australie, de la Chine, du Salvador, de la France, de l'Inde, des Philippines et de la Turquie. Sans doute les membres du Conseil ont-ils remarqué que la Commission ne comprenait pas de représentant des Etats-Unis.

Devant cette rupture de la paix, le Conseil de sécurité a immédiatement invité les autorités de la Corée du Nord à cesser les hostilités et à retirer leurs forces armées [S/1501]. Il a également invité "tous les Etats Membres à prêter leur entier concours à l'Organisation des Nations Unies pour l'exécution de la présente résolution et à s'abstenir de venir en aide aux autorités de la Corée du Nord". Je cite la résolution du Conseil de sécurité. Les autorités de la Corée du Nord ne se sont pas conformées à cette invitation et ont poursuivi leur attaque. Le 27 juin, le Président des Etats-Unis d'Amérique, répondant au Conseil de sécurité qui l'invitait "à prêter son entier concours à l'Organisation des Nations Unies" a ordonné aux forces aériennes et navales des Etats-Unis d'apporter leur appui aux armées de la République de Corée. Ce même jour, le Conseil de sécurité [S/1511], prenant acte du fait que les autorités de la Corée du Nord ne s'étaient pas conformées à sa précédente invitation et qu'il fallait "prendre d'urgence des mesures militaires pour rétablir la paix et la sécurité internationales", a recommandé aux Membres des Nations Unies "d'apporter à la République de Corée toute l'aide nécessaire pour repousser les assaillants et rétablir dans cette région la paix et la sécurité internationales".

This resolution received the prompt endorsement and support of fifty-three Members of the United Nations. The Governments and peoples of these fifty-three countries can hardly be pleased by the numerous Soviet Union and Chinese communist statements declaring that the United Nations action in Korea is a United States aggression. They also have sons who serve and die.

The multi-national effort in Korea now includes, among the forces either in operation or on the way there, ground troops from thirteen countries, naval forces from ten, combat air forces from four, and military transport from seven. Moreover, non-military supplies in substantial quantities have been contributed by twenty-six countries.

Because of the sacrifices of the fighting men of many nations and the splendid support given the United Nations operations by the vast majority of Members, the attackers from the north were repulsed. The military campaign seemed last month to be nearing its conclusion. The free peoples of the United Nations felt that their hopes for Korea were about to be realized: that Korea should be free, unified and independent of outside influence from any great Power, on or off the continent, and that the people of Korea should be free to choose their own future and to control their own destinies. In anticipation of victory, the General Assembly had adopted resolution 376 (V) calling for the withdrawal of all United Nations forces as soon as order was restored to the country, and providing for relief and reconstruction to start the people of Korea, both north and south, well on the road to peace and prosperity.

That prospect was suddenly beclouded by the entrance into Korea on a large scale of Chinese communist forces. Previous to that time, the regime at Peking had refrained from such open military support of the North Korean aggression. The regime had persistently strengthened the hand of the aggressor with moral encouragement. It had sent military supplies and equipment on a considerable scale. Most important, it had relieved approximately 140,000 combat troops of Korean origin from its own armies and had allowed the recruitment for the North Korean armies of Koreans living in Manchuria. But those things were then done covertly. Now the Peking regime openly sends its fighting units in large numbers across the border from Manchuria to join battle with the United Nations. These forces immediately attacked the United Nations forces. They were organized, equipped and supplied as fighting units. Their supply bases and reinforcement depots were protected by the Manchurian frontier—a frontier which the United Nations forces respected despite the serious disabilities which this practice laid upon their operations.

Did the Chinese communists go into Korea, as they allege in the paper to which I called attention yesterday, on a sentimental journey?

Cette résolution a reçu sans tarder l'approbation et l'appui de cinquante-trois Membres des Nations Unies. Les nombreuses déclarations de l'Union soviétique et de la Chine communiste selon lesquelles l'action des Nations Unies en Corée est une agression des Etats-Unis peuvent difficilement faire plaisir aux gouvernements et aux peuples de ces cinquante-trois pays. Ceux-là aussi ont des fils dans l'armée, des fils qui meurent.

Les forces internationales en Corée, parmi celles qui combattent ou qui sont en route pour le front, comprennent des forces terrestres de treize pays et des forces navales de dix pays, des forces aériennes de combat de quatre pays et des transports militaires appartenant à sept pays. De plus, vingt-six pays ont envoyé des approvisionnements non militaires en quantités appréciables.

Les sacrifices des combattants de maints pays et l'appui magnifique que l'immense majorité des Etats Membres ont donné aux opérations des Nations Unies ont permis de repousser les assaillants venant du nord. Le mois dernier, la campagne semblait toucher à sa fin. Les peuples libres des Nations Unies pensaient que les espoirs qu'ils nourrissaient à l'égard de la Corée étaient sur le point de devenir réalité: que la Corée serait libre, unifiée et dégagée de toute influence extérieure d'une grande Puissance du continent ou d'au-delà du continent, et que le peuple de Corée serait libre de décider de son avenir et d'être maître de sa destinée. Anticipant la victoire, l'Assemblée générale avait adopté des résolutions demandant que les troupes des Nations Unies fussent retirées dès que l'ordre aurait été rétabli dans le pays et prévoyant des mesures d'aide et de reconstruction afin de faire progresser tous les Coréens, qu'ils fussent du nord ou du sud, sur la voie de la paix et de la prospérité.

Ces perspectives ont été subitement modifiées dans un sens défavorable par l'entrée en Corée de nombreuses troupes communistes chinoises. Avant ce moment, le régime de Pékin s'était abstenu de fournir aux agresseurs venant de la Corée du Nord un appui militaire direct de ce genre. Il avait avec persistance renforcé l'agresseur par ses encouragements moraux. Il lui avait envoyé des approvisionnements et du matériel militaires en quantité appréciable. Fait encore plus important, il avait mis en disponibilité environ 140.000 combattants d'origine coréenne qui faisaient partie de ses propres armées et avait autorisé le recrutement de Coréens résidant en Mandchourie pour les armées de la Corée du Nord. Mais tout cela s'était fait sous le manteau. A l'heure actuelle, le régime de Pékin envoie ouvertement et en grand nombre ses unités combattantes de l'autre côté de la frontière de Mandchourie pour prendre part à la lutte contre les Nations Unies. Ces éléments ont immédiatement attaqué les forces des Nations Unies. Leur organisation, leur matériel, leurs approvisionnements étaient ceux d'unités combattantes. Leurs bases de ravitaillement et leurs dépôts se trouvaient à l'abri derrière la frontière de Mandchourie, frontière que les forces des Nations Unies ont respectée malgré les difficultés sérieuses que ce fait créait pour leurs opérations.

Les communistes chinois se sont-ils rendus en Corée pour des raisons purement sentimentales, comme ils le prétendent dans le document sur lequel j'ai attiré hier l'attention du Conseil?

The Chinese communists know that their influence in North Korea was in the ratio of one to ninety-nine compared with Soviet Union influence. They know that the Peking Government had so little respect for the North Korean regime as an independent and sovereign government that it refused to establish a Chinese communist embassy in Pyongyang until 10 July 1950, after the North Korean aggression began, though the Peking regime was established in October 1949 and the North Korean regime had established an embassy at Peking in February 1950.

In the circumstances, one asks our visitors: Was the aggression really in the interest of the Chinese people, as has been proclaimed, or was it on behalf of the great Russian Power which has already taken so many benefits away from Manchuria at the expense of the Chinese people?

Let us look at the recent history of Formosa. When the President of the United States ordered United States air and sea forces to support the troops of the Republic of Korea, he pointed out that the aggression upon the Republic of Korea endangered international peace and security, and that "in these circumstances, the occupation of Formosa by communist forces would be a direct threat to the security of the Pacific area and to United States forces performing their necessary and lawful functions in that area". How plain it is to see that that was true. We see it clearly this morning.

The President went on to say:

"Accordingly, I have ordered the Seventh Fleet to prevent any attack on Formosa. As a corollary of this action, I am calling upon the Chinese Government on Formosa to cease all air and sea operations against the mainland. The Seventh Fleet will see that this is done. The determination of the future status of Formosa must await the restoration of security in the Pacific, a peace settlement with Japan, or consideration by the United Nations."

In a subsequent message to the Congress of the United States on 19 July 1950, the President pointed out that this action "was a matter of elementary security". He added:

"In order that there may be no doubt in any quarter about our intentions regarding Formosa, I wish to state that the United States has no territorial ambitions whatever concerning that island, nor do we seek for ourselves any special position or privilege on Formosa. The present military neutralization of Formosa is without prejudice to political questions affecting that island. Our desire is that Formosa not become embroiled in hostilities disturbing to the peace of the Pacific and that all questions affecting Formosa be settled by peaceful means as envisaged in the Charter of the United Nations. With peace re-established, even the most complex political questions are susceptible of solution. In the presence of brutal and unprovoked aggression, how-

Les communistes chinois savent fort bien que leur influence en Corée du Nord est, par rapport à l'influence de l'Union soviétique, dans la proportion de un à quatre-vingt-dix-neuf. Ils savent que le régime de Pékin a si peu de respect pour le régime de la Corée du Nord en tant que gouvernement indépendant et souverain qu'il a refusé d'ouvrir une ambassade communiste chinoise à Pyongyang jusqu'au 10 juillet 1950, date à laquelle l'agression venue de la Corée du Nord avait déjà été lancée. Or, le régime de Pékin a été instauré en octobre 1949 et le régime de la Corée du Nord avait ouvert une ambassade à Pékin en février 1950.

Dans ces conditions, on a le droit de poser une question à nos visiteurs: l'agression sert-elle, comme on l'a proclamé, les intérêts du peuple chinois, ou bien a-t-elle été entreprise pour le compte de la grande Puissance de l'URSS qui a déjà, au détriment du peuple chinois, enlevé tant d'avantages à la Mandchourie?

Examinons maintenant l'histoire récente de Formose. Lorsque le Président des Etats-Unis a donné l'ordre aux forces aériennes et navales des Etats-Unis d'appuyer les troupes de la République de Corée, il a fait remarquer que l'agression commise contre la République de Corée mettait en danger la paix et la sécurité internationales et que, "dans ces conditions, l'occupation de Formose par les forces communistes constituerait une menace directe à la sécurité de la région du Pacifique et aux forces des Etats-Unis qui accomplissaient, dans cette région, une tâche nécessaire et légitime". Il est aisé de voir le bien-fondé de ces observations. Nous voyons clairement ce matin qu'elles étaient absolument justifiées.

Le Président a déclaré ensuite:

"En conséquence, j'ai donné l'ordre à la VIIème escadre de prévenir toute attaque contre Formose. Comme corollaire de cette décision, j'invite le Gouvernement chinois à Formose à suspendre toutes opérations aériennes et navales contre la Chine continentale. La VIIème escadre veillera à ce qu'il en soit ainsi. Pour décider du statut futur de Formose, il faut attendre que la sécurité ait été rétablie dans le Pacifique, que la paix ait été conclue avec le Japon ou que la question ait été étudiée par l'Organisation des Nations Unies."

Dans un nouveau message adressé au Congrès des Etats-Unis le 19 juillet 1950, le Président a fait observer que cette action était dictée "par des considérations de la plus élémentaire sécurité". Il a ajouté:

"Afin qu'il ne subsiste nulle part aucun doute au sujet de nos intentions à l'égard de Formose, je tiens à affirmer que les Etats-Unis n'ont pas la moindre ambition territoriale en ce qui concerne cette île, et qu'ils ne cherchent pas à s'assurer une situation particulière ou privilégiée à Formose. La neutralisation militaire actuelle de Formose ne préjuge en rien les questions politiques concernant cette île. Notre seul désir est que Formose ne soit pas impliquée dans les hostilités qui troublent la paix dans le Pacifique, et que toute question intéressant Formose soit résolue par des moyens pacifiques, comme le prévoit la Charte des Nations Unies. Lorsque la paix sera rétablie, toutes les questions politiques, même les plus complexes, pour-

ever, some of these questions may have to be held in abeyance in the interest of the essential security of all.” aggression, however, some of these questions may have to be held in abeyance in the interest of the essential security of all.”

That is the end of the quotation from the President’s speech.

These are the facts about Korea and Formosa as they are understood by my Government. It is quite clear from the statements so far made on behalf of the Chinese communist regime to which I alluded yesterday that it does not share this view of the facts. The USSR representative says that a representative of the Ministry of Foreign Affairs at Peking stated on 11 November [S/1902]:

“The real facts are that the United States of America has invaded Chinese territory, violated Chinese sovereignty and is threatening China’s security.”

The statement went on to say:

“Filled with righteous indignation, the Chinese people are voluntarily helping the Korean people to repulse aggression, and its acts are completely natural and just.”

The authorities at Peking have further charged the United States with aggression against Formosa, invasion of that island, and the imposition of a United States blockade. The United States is further charged with deliberate violations of Chinese territorial air and with the repeated bombing of Chinese towns and villages. Finally, the United States is charged with turning the United Nations into an instrument to conceal United States aggression — an instrument which, it is also charged, has been used illegally since two permanent members are alleged to have been absent from the Security Council when the decisions were taken to support the Republic of Korea and to establish the Unified Command.

Obviously, there is a gaping void between the facts as seen by most of the world and the facts as claimed by the authorities of Peking. One of our hopes is that from these Security Council discussions will come some measure of agreement as to the facts, some understanding by the representatives of the Chinese communist regime of the aims and purpose of the United Nations. The fifty-three Members of the United Nations which have supported the Organization’s action in Korea must be dismayed when they read and hear these unbridled and unjustified attacks upon the United Nations and its efforts to stop armed aggression in Korea and restore peace and security in the Far East. My Government is dismayed, and it deplores these attacks the more because of the long and close friendship between the people of China and the people of the United States.

The preservation of China’s territorial and administrative entity has been a major tenet of American policy ever since relations were first established between the two Governments in 1844 by the Treaty of Wang-Hea — more than 100 years ago. The American record of support to the Chinese Government against

ront recevoir une solution. Toutefois, du fait d’une agression brutale et injustifiée, certaines de ces questions devront sans doute rester pendantes dans l’intérêt de la sécurité générale.”

Je termine ici ma citation du discours du Président.

Telle est la façon dont mon gouvernement comprend les faits concernant la Corée et Formose. Les déclarations qu’on a faites jusqu’à présent au nom du régime communiste chinois, et auxquelles j’ai fait allusion au cours de la séance d’hier, montrent clairement que ce régime ne partage pas la façon de voir de mon gouvernement au sujet de ces faits. Le représentant de l’URSS nous dit qu’un représentant du Ministère des affaires étrangères de Pékin a déclaré, le 11 novembre [S/1902]:

“En réalité, les faits montrent que les Etats-Unis d’Amérique ont envahi le territoire chinois, ont violé la souveraineté de la Chine et menacent la sécurité de ce pays.”

Cette déclaration se poursuit ainsi:

“Plein d’une juste indignation, le peuple chinois aide volontairement le peuple coréen à repousser l’agression et ses actes sont parfaitement naturels et légitimes.”

Les autorités de Pékin ont, de plus, accusé les Etats-Unis d’agression contre Formose, d’invasion et de blocus de cette île. Les Etats-Unis sont, en outre, accusés d’avoir délibérément violé l’espace aérien chinois et d’avoir bombardé à plusieurs reprises des villes et des villages chinois. Les Etats-Unis sont accusés, enfin, de faire des Nations Unies un instrument destiné à camoufler leur agression, instrument qui — selon les mêmes accusations — est employé illégalement du fait que deux membres permanents auraient été absents du Conseil de sécurité lorsque furent prises les décisions de porter secours à la République de Corée et de créer le Commandement unifié.

De toute évidence, il y a un abîme entre les faits tels que les voient la plupart des peuples du monde et tels que les présentent les autorités de Pékin. L’un de nos espoirs est que les discussions au Conseil de sécurité permettront d’arriver à un certain accord quant aux faits et feront comprendre dans une certaine mesure aux représentants de la Chine communiste quels sont les buts et les intentions des Nations Unies. Les cinquante-trois Membres de l’Organisation qui ont appuyé les mesures prises par les Nations Unies en Corée doivent être consternés lorsqu’ils lisent et entendent les attaques injustifiées et éhontées dirigées contre l’Organisation et contre les efforts qu’elle soutient afin de mettre fin à l’agression en Corée et de rétablir la paix et la sécurité en Extrême-Orient. Mon gouvernement est consterné et il déplore ces attaques d’autant plus que les peuples de Chine et des Etats-Unis ont été liés par une longue et forte amitié.

La protection de l’intégrité administrative et territoriale de la Chine a constitué l’un des grands principes de la politique américaine depuis le jour où des relations ont été établies entre les deux gouvernements par le Traité de Wang-Hea, en 1844, voilà plus d’un siècle. Personne n’ignore l’aide que les Etats-Unis ont cons-

the imperialist pressures of Russia and Japan is well known.

The "Open Door Notes" of Secretary of State John Hay, in 1899, awoke the world's conscience to an appreciation of the menace of Russian imperialist pressure on Manchuria. United States efforts to support Chinese sovereignty over Manchuria have never relaxed since that time. This policy was not relaxed when Russian imperialism was replaced by Japanese imperialism in 1905; this policy was not relaxed when Japanese imperialism was replaced in turn by the new Soviet imperialism in 1945.

The purpose of the United States, during the last half century, to aid China in developing its independence, free from foreign control, and, particularly, in maintaining the stability of international relations in the Far East, has been demonstrated in the several alternating attempts of Russia and Japan to violate the integrity of China in Manchuria.

Many examples could be given of the continuity of American policy in this respect. For instance, in 1902, the United States circularized the Powers, protesting that Russian pressure against Manchuria and threats to Chinese control there were contrary to the Open Door Policy. Again in 1904 and 1905, during the Russo-Japanese War, the United States Secretary of State, John Hay, appealed to both belligerents to respect the neutrality and administrative entity of China and circularized the Powers in the interest of the integrity of China and the Open Door in the Orient.

In the Root-Takahira Agreement of 1908, the United States agreed with Japan to uphold the Open Door in China and to support, by pacific means, the independence and integrity of China. In 1908, the United States Secretary of State, Elihu Root, circularized the Powers in an effort to strengthen the Open Door principle and to discourage Russian and Japanese commercial penetration into Manchuria at the expense of China's territorial integrity and political independence.

In 1915, the United States opposed Japan's "twenty-one demands" and, in affirming its traditional policy towards China, stated that it could not recognize any agreement that would impair the political and territorial integrity of China. The Open Door principle was reaffirmed again in 1917 by the Lansing-Ishii Agreement. At the Washington Conference of 1921-1922, the United States assisted in bringing about a settlement of the Shantung controversy between China and Japan and took a leading role in the negotiations which led to the Nine-Power Treaty. Referring to Japanese aggression in Manchuria in 1932, the United States Secretary of State, Henry L. Stimson, informed the Japanese and Chinese Governments that the United States Government did not:

"...intend to recognize any treaty or agreement entered into between those two Governments, or agents

tamment fournie au Gouvernement chinois contre les menées impérialistes de la Russie et du Japon.

Les notes relatives à la politique de la "porte ouverte", rédigées en 1899 par le Secrétaire d'Etat John Hay, ont fait comprendre à l'opinion publique mondiale ce que représentait la menace d'une pression impérialiste russe sur la Mandchourie. Depuis ce moment-là, les Etats-Unis n'ont jamais cessé d'aider les Chinois à maintenir leur souveraineté sur la Mandchourie. Cette politique est restée la même lorsque l'impérialisme russe fut remplacé en 1905 par l'impérialisme japonais; elle n'a pas davantage changé lorsque l'impérialisme japonais a été remplacé à son tour en 1945 par le nouvel impérialisme soviétique.

Au cours des cinquante dernières années, l'intention des Etats-Unis — aider la Chine à affermir son indépendance, à se libérer de l'emprise étrangère et, plus particulièrement, à maintenir des relations internationales stables en Extrême-Orient — a été prouvée à l'occasion des diverses tentatives faites, soit par la Russie, soit par le Japon, pour violer l'intégrité de la Chine en Mandchourie.

On pourrait citer à cet égard maints exemples de la continuité de la politique américaine. Ainsi, en 1902, les Etats-Unis ont adressé des communications aux Puissances, déclarant que la pression russe contre la Mandchourie et les menaces contre la souveraineté de la Chine dans cette région étaient contraires à la politique de la "porte ouverte". De même, en 1904 et en 1905, au cours de la guerre russo-japonaise, le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. John Hay, a instamment invité les deux belligérants à respecter la neutralité et l'entité administrative de la Chine et a adressé des communications aux Puissances afin d'assurer le maintien de l'intégrité de la Chine et la continuation de la politique de la "porte ouverte" en Extrême-Orient.

Dans l'Accord Root-Takahira de 1908, les Etats-Unis étaient convenus avec le Japon de maintenir la politique de la "porte ouverte" en Chine et de défendre, par des moyens pacifiques, l'indépendance et l'intégrité de la Chine. En 1908, le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Elihu Root, a adressé des communications aux Puissances afin d'affermir le principe de cette politique et de décourager la pénétration commerciale russe et japonaise en Mandchourie, pénétration qui s'effectuait aux dépens de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de la Chine.

En 1915, les Etats-Unis s'opposèrent aux "vingt et une demandes" du Japon et, affirmant leur politique traditionnelle à l'égard de la Chine, déclarèrent qu'ils ne sauraient reconnaître aucun accord qui porterait atteinte à l'intégrité politique et territoriale de la Chine. Le principe de la "porte ouverte" a été à nouveau affirmé en 1917 par l'Accord Lansing-Ishii. A la Conférence tenue à Washington en 1921-1922, les Etats-Unis ont aidé à la conclusion d'un accord réglant le différend du Chan-toung, qui opposait la Chine et le Japon, et ont joué un rôle primordial dans les négociations qui ont abouti au Traité des neuf Puissances. Parlant de l'agression japonaise de 1932 contre la Mandchourie, le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, M. Henry L. Stimson, a fait connaître aux Gouvernements japonais et chinois que le Gouvernement des Etats-Unis:

"...n'entendait reconnaître aucun traité ou accord conclu entre ces deux gouvernements, ou entre les

thereof, which may impair the treaty rights of the United States or its citizens in China, including those which relate to the sovereignty, the independence, or the territorial and administrative integrity of the Republic of China or to the international policy relative to China, commonly known as the 'Open Door Policy'".

All during the 1930's, the United States continued to manifest the gravest concern over Japanese aggression against China, and it was United States opposition to Japan's expansionism which led to Pearl Harbor.

The record of American friendship for China during the war and post-war period is recent history. On two occasions in 1943 the United States obtained international acknowledgment of China's position as a great Power. This was first done in the Moscow Declaration of Four Nations on General Security on 30 October 1943. It was also done in the Cairo Declaration of 1 December 1943. It was done still again in 1945 at the San Francisco Conference where the United States insisted, over Soviet Union objections, that China be included as one of the great Powers in the organization of the peace by making it one of the sponsoring Powers of the United Nations and one of the permanent members of the Security Council.

American friendship for China also was shown by the large quantities of economic aid given to China. From 1937 to V-J Day, the United States sent to China economic aid valued at \$670 million. After the V-J Day, it sent an additional \$1,009 million in economic aid. In other words, during the past thirteen years the United States has sent aid to China at a rate considerably greater than a hundred million dollars a year. These figures do not include Lend-Lease and military aid. They include only assistance and commodities required for the reconstruction of the war-devastated economy of China. They were composed of such things as rice, cotton, petroleum, ships, emergency relief aid, industrial machinery, technical assistance and so forth.

A joint United States-Chinese programme for rural reconstruction was entered upon in 1945 and continued for as long a period of time as possible in Szechuan and Chekiang Provinces; it still goes on in Taiwan. This was for the benefit principally of Chinese farmers.

Need I say that such friendly assistance meant much to China and the Chinese people? And I am speaking of that vast number of Chinese people — 500 million of them. It is not towards them that I point when I speak of aggression: I refer to the Chinese communists when I speak of aggression. Let us maintain for ever that wonderful friendship which has existed, and still exists, between the people of the United States and the people of China. To the people of China, our assistance meant much.

représentants desdits gouvernements, qui porterait atteinte aux droits conférés par les traités, aux Etats-Unis ou à ses ressortissants en Chine, y compris les droits touchant à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale et administrative de la République de Chine, ou à la politique internationale à l'égard de la Chine, connue sous le nom de "politique de la porte ouverte."

De 1930 à 1940, la possibilité d'une agression du Japon contre la Chine a continué de préoccuper vivement les Etats-Unis d'Amérique et ce fut l'opposition manifestée par les Etats-Unis à la politique expansionniste du Japon qui a abouti à Pearl-Harbor.

L'histoire de l'amitié de l'Amérique pour la Chine au cours de la guerre et de l'après-guerre appartient à un passé récent. En deux occasions, au cours de l'année 1943, les Etats-Unis ont obtenu la reconnaissance internationale de la Chine en tant que grande Puissance. Cette position de la Chine a été reconnue d'abord par la Déclaration des quatre nations sur la sécurité générale, signée à Moscou le 30 octobre 1943, puis dans la Déclaration du Caire, signée le 1er décembre 1943. Elle a été reconnue de nouveau en 1945 à la Conférence de San-Francisco, où les Etats-Unis ont insisté, malgré l'opposition de l'Union soviétique, pour que la Chine fit partie des grandes Puissances travaillant à l'organisation de la paix, faisant ainsi de ce pays l'une des Puissances fondatrices de l'Organisation des Nations Unies et l'un des membres permanents du Conseil de sécurité.

L'amitié des Etats-Unis pour la Chine s'est aussi exprimée par l'importance de l'aide économique accordée à ce pays. De 1937 au jour de la victoire sur le Japon, les Etats-Unis avaient envoyé à la Chine une aide économique évaluée à 670 millions de dollars. Après la victoire sur le Japon, les Etats-Unis ont encore envoyé une aide économique évaluée à un milliard 9 millions de dollars. En d'autres termes, au cours des treize dernières années, les Etats-Unis ont envoyé de l'aide à la Chine à raison de bien plus de 100 millions de dollars par an. Ces chiffres ne comprennent ni les fournitures au titre du prêt-bail, ni l'assistance militaire. Ils ne concernent que les produits et les services qui étaient nécessaires pour la reconstruction de l'économie chinoise ravagée par la guerre. Il s'agissait de produits tels que le riz, le coton, le pétrole, et de tonnage marchand, de secours médicaux d'urgence, de machines pour l'industrie, d'assistance technique, et ainsi de suite.

Un programme commun sino-américain de reconstruction rurale a été établi en 1945 et on a continué à l'appliquer aussi longtemps que la situation l'a permis dans les provinces de Sé-tchouan et de Tché-kiang. On continue à l'appliquer encore à Taïwan. Ce programme était particulièrement utile aux cultivateurs chinois.

Ai-je besoin de dire que cette aide amicale avait une grande importance pour la Chine et pour le peuple chinois? Je pense au grand nombre de Chinois, aux 500 millions de Chinois. Ce n'est pas eux que j'accuse lorsque je parle d'agression; en parlant d'agression, je pense aux communistes chinois. Maintenons pour toujours cette merveilleuse amitié qui a existé, et qui existe encore, entre le peuple des Etats-Unis d'Amérique et le peuple de Chine. Pour le peuple de la Chine, notre aide présentait une grande importance.

For instance, during 1948, more than half the rice and flour ration requirements of Shanghai, Nanking, Tsingtao, Tientsin and Peking were met by United States-financed imports. Similarly, 40 per cent of the cotton requirements of the great textile mills in Shanghai, Tsingtao and Tientsin were supplied by United States resources. The mills of China were kept alive to furnish employment to the Chinese people. Almost all of China's petroleum requirements were thus met.

Millions of Chinese will not forget that they ate, worked, travelled and were clothed during the harsh years following the war largely because of United States assistance. The rice alone which we sent to China in 1948 and 1949 filled the rice bowls of 10 million Chinese. In view of China's vast problems, it cannot be questioned that much more was needed. But I submit that this attitude toward the Chinese people and their true interests contrasts favourably with the Barter Agreement concluded by the Soviet Union with local authorities in Manchuria last year, under which, despite critical food shortages in China, food was taken from the rice bowls of the Chinese and shipped to the Soviet Union.

The traditional friendship of the United States for China also has proved itself on a non-governmental level.

Does this sound like a bloodthirsty aggressor? Can it be that any Chinese really is the author of that contumely, that false charge against the people of the United States?

United States medical work, which was begun in 1835, is today an integral part of China's daily life. United States medical missions have supported 203 hospitals, 82 nursing schools, and a number of other medical institutions such as schools for the training of midwives. United States contributions have been a major source of support for 320 orphanages maintained by the Catholic Church in China.

One-eighth of all the college graduates in China have received education at one or more of the thirteen colleges established by American Protestant missions. The names of these institutions and the benevolent character of their work are well known to the great masses of the Chinese people; I feel confident that it is well known to the Chinese communists. Some of those who were here had the benefit of education in some of those institutions. They include Yenching University, Peking; Cheeloo University, Tsinan. I want the members of the Council to notice now they are spread out over the Flowery Kingdom. The others are: West China University, Chengtu; Hua Chung University, Wuchang; University of Nanking; Ginling College, Nanking; University of Shanghai; Hangchow University; Soochow University; St. John's University, Shanghai; Fukien Christian University; Hwa Nan College, Fuchow; Lingnan University, Canton.

Par exemple, au cours de l'année 1948, plus de la moitié du riz et de la farine nécessaires aux besoins du rationnement à Changhaï, à Nankin, à Tsing-tao, à Tien-tsin et à Pékin provenait d'importations financées par les Etats-Unis. De même, 40 pour 100 des besoins en coton des grands ateliers textiles de Changhaï, de Tsing-tao et de Tien-tsin étaient fournis grâce à des ressources américaines. On continuait à faire fonctionner les manufactures de Chine pour fournir du travail au peuple chinois. C'est par les mêmes moyens que la Chine a obtenu presque tout son ravitaillement en pétrole.

Des millions de Chinois n'oublieront pas que, pendant les dures années qui ont suivi la guerre, c'est en grande partie grâce à l'aide américaine qu'ils ont pu manger, travailler, se déplacer et s'habiller. Le riz que nous avons envoyé en Chine en 1948 et en 1949 a suffi à lui seul à remplir les bols de 10 millions de Chinois. Il est certain qu'en raison de l'ampleur des problèmes qui se posaient en Chine, les besoins étaient beaucoup plus grands. Néanmoins, je me permets d'affirmer que cette attitude envers les Chinois, que ce respect de leurs véritables intérêts constituent un contraste tout en notre faveur si l'on prend comme point de comparaison l'accord de troc que l'Union soviétique a conclu l'année dernière avec les autorités locales en Mandchourie et aux termes duquel, malgré la grave disette de produits alimentaires en Chine, des aliments ont été retirés aux Chinois pour être envoyés dans l'Union soviétique.

L'amitié traditionnelle des Etats-Unis pour la Chine a trouvé aussi son expression sur un plan autre que le plan gouvernemental.

Tout cela semble-t-il être l'attitude d'un agresseur avide de sang? Se peut-il qu'un Chinois, quel qu'il soit, puisse être l'auteur de cette accusation fautive, de cette accusation outrageante portée contre le peuple des Etats-Unis d'Amérique?

L'œuvre des Etats-Unis dans le domaine médical a commencé en 1835 et fait aujourd'hui partie intégrale de la vie quotidienne en Chine. Les missions médicales américaines ont entretenu 203 hôpitaux, 82 écoles d'infirmières et nombre d'autres institutions médicales, telles que des écoles pour la formation de sages-femmes. Les contributions en provenance des Etats-Unis ont fourni la plus grande partie des fonds pour l'entretien des 320 orphelinats établis par l'Eglise catholique en Chine.

Un huitième des élèves sortis des collèges en Chine ont reçu leur instruction dans un ou plusieurs des treize collèges créés par les missions protestantes américaines. Le nom de ces établissements et le caractère bénévole de leur œuvre sont bien connus de la grande masse du peuple chinois. Je suis persuadé qu'ils le sont aussi des communistes chinois. Parmi les Chinois qui ont séjourné ici, certains ont fait leurs études dans ces établissements, en particulier à l'Université Yenching à Pékin, à l'Université Cheeloo à Tsi-nan. Il faut citer également les établissements qui sont disséminés sur tout le territoire du Royaume fleuri: l'Université de la Chine occidentale à Tchong-tou, l'Université Hua Chung à Wou-tchang, l'Université de Nankin, le Collège Ginling à Nankin, l'Université de Changhaï, l'Université de Hang-tchéou, l'Université de Sou-tchéou, l'Université St.-John à Changhaï, l'Université chrétienne de Foukien, le Collège Hwa Nan à Fou-tchéou, l'Université Lingnan à Canton.

There are, in addition to these colleges, such outstanding American-endowed institutions of higher learning as the Peking Union Medical College; Yale-in-China, Changsha, Hunan; Catholic University of Peking; Tsinghua University, Peking; Nankai University of Economics, Tientsin. Some of these universities are well known to the whole world, not merely to the Chinese. They are not evidences of a blood-thirsty aggressor.

At least 15,000 Chinese students have received their college degrees from American-supported institutions in China. Another 10,000 have received their college educations in the United States. Can it be that all those golden threads that connect the Chinese people and the American people culturally have been sundered? Moreover, it is estimated that over 250,000 Chinese students have graduated from primary and middle schools maintained in China with American funds. Thousands upon thousands of Chinese and Americans share a community of experience and a compatibility that cannot be erased by evil propaganda.

The American people treasure their relations with the people of China. They enjoyed, with the Chinese, the relinquishment by their Government of the extra-territorial rights of the United States in China under the treaty signed in Washington on 11 January 1943. The friendship of the American people for the Chinese people has weathered storms in the past. It is the earnest hope of my Government that it will weather the storms of the present.

I should like now to put some questions to the Chinese communist representative; first, a group of questions relating to Korea, and secondly a group of questions relating to Formosa.

With regard to Korea, can the representative tell us how many Chinese communist troops have entered Korea and are there now?

What is the organization of these troops?

It is quite clear to the United Nations forces that these troops are in fact organized into units. The units have been identified and their numbers cited in the special report of the Unified Command to the Security Council of 5 November [S/1884]. The news this morning makes it quite clear that Chinese communist forces in Korea are organized on an army, corps and divisional basis. Does the representative still maintain that these forces are composed only of volunteers?

Will the representative tell the Security Council how long the Peking regime has been planning and preparing this aggression? It is apparent to anyone that an operation of this kind is not organized in a few days or weeks. It must be true that these troops were trained and equipped as a disciplined fighting force over a long period and that their attack was carefully prepared. Was all this being done while the Peking radio was protesting the peaceful intentions of the Peking regime?

En dehors de ces collèges, il existe de remarquables établissements d'enseignement supérieur créés à l'aide de capitaux américains, tels que l'École de médecine de Pékin, Yale-in-China à Tchang-cha (Hunan), l'Université catholique de Pékin, l'Université Tsinghua à Pékin, l'Université des sciences économiques Nankai à Tien-tsin. Certaines de ces universités sont bien connues, non seulement des Chinois mais encore du monde entier. Ce ne sont pas là les témoignages des agissements d'un agresseur assoiffé de sang.

Quinze mille étudiants chinois au moins ont terminé leurs études supérieures dans des établissements subventionnés à l'aide de capitaux américains. Dix mille autres ont fait leurs études supérieures aux Etats-Unis. Se peut-il que les liens sacrés de la culture qui unissent le peuple chinois et le peuple américain aient été brisés? En outre, on estime que 250.000 étudiants chinois sont sortis des écoles primaires et primaires supérieures fondées en Chine à l'aide de capitaux américains. Des milliers et des milliers de Chinois et d'Américains ont une communauté d'expérience et de sentiments que ne peut effacer une propagande maligne.

Le peuple américain attache un grand prix à ses relations avec le peuple chinois. Il s'est réjoui, avec lui, de ce que son gouvernement ait renoncé, de par le traité signé à Washington le 11 janvier 1943, aux droits territoriaux des Etats-Unis en Chine. L'amitié du peuple américain pour le peuple de la Chine a résisté aux tempêtes du passé. Mon gouvernement espère ardemment qu'elle résistera aux tempêtes de l'heure actuelle.

Je voudrais maintenant poser quelques questions au représentant du Gouvernement de la République populaire de Chine; tout d'abord, plusieurs questions se rapportant à la Corée, ensuite quelques autres questions relatives à Formose.

En ce qui concerne la Corée, le représentant du Gouvernement de la République populaire de Chine peut-il nous dire quel est l'effectif des armées communistes chinoises qui ont pénétré en Corée et qui s'y trouvent encore actuellement?

Comment ces troupes sont-elles organisées?

Les forces des Nations Unies sont convaincues que ces troupes sont, en fait, organisées en unités. Ces unités ont été identifiées et leurs numéros sont mentionnés dans le rapport spécial que le Commandement unifié a adressé le 5 novembre au Conseil de sécurité [S/1884]. Les nouvelles reçues ce matin montrent clairement que les forces communistes chinoises en Corée sont organisées en armées, corps et divisions. Le représentant des communistes chinois persiste-t-il à déclarer que ces forces sont composées uniquement de volontaires?

Ce représentant dira-t-il au Conseil depuis combien de temps le régime de Pékin projette et prépare cette agression? Tout le monde se rend parfaitement compte du fait qu'une opération de cette nature ne peut pas être organisée en quelques jours ou en quelques semaines. La vérité est, sans doute, que ces troupes ont été entraînées et équipées depuis longtemps, qu'elles constituent une force de combat parfaitement disciplinée et que leur attaque a été préparée avec soin. Tout cela n'a-t-il pas été fait alors que la radio de Pékin proclamait les intentions pacifiques du régime de Pékin?

If the representative persists in telling us that the intervention was entirely voluntary, can he explain to us the voluntary manner in which their supplies have been organized, dispatched across the frontier and distributed?

Will he tell us whether the aircraft which have attacked from bases in Manchuria were also "volunteers"?

How could private Chinese citizens come into possession of jet planes?

Can the representative tell us what was his Government's estimate of United Nations objectives which brought it to decide to commit this aggression?

What led his Government to ignore and set aside the reiterated statements by the United Nations bodies and by my Government that there were no designs on Chinese territory or legitimate interests?

If his Government was aware of these reassurances but did not believe them, what more could the Security Council conceivably do to reassure the Peking authorities that the United Nations does not, in fact, have any such evil designs?

The representative is doubtless familiar with the draft resolution [S/1894] before the Council. This resolution reaffirms General Assembly resolution 376 (V) of 7 October, which declares that "United Nations forces should not remain in any part of Korea otherwise than so far as necessary for achieving the objectives of . . . stability throughout Korea . . . and . . . the establishment of a unified, independent and democratic government in the sovereign State of Korea". The resolution also affirms that it is the policy of the United Nations to hold the Chinese frontier inviolate and fully to protect Chinese and Korean interests in the frontier zone. The draft resolution requests the United Nations Commission for the Unification and Rehabilitation of Korea "to consider urgently and to assist in the settlement of many problems relating to conditions on the Korean frontier in which States or authorities on the other side of the frontier have an interest".

Can the representative tell us why his Government does not consider it preferable to rely upon the Commission for the peaceful settlement of any problems relating to the frontier, and why, instead of that, it has continued to resort to force?

I should like to ask the representative: What are his Government's interests relative to Korea?

The United Nations has made it clear that once order has been restored, all forces will be withdrawn from Korea. My own Government has stated repeatedly that it has no intention of maintaining bases in Korea, and that its sole interest in Korea is the interest shared by fifty-three Members of the United Na-

Si ce représentant persiste à nous déclarer que l'intervention est faite uniquement par des volontaires, peut-il nous expliquer comment des "volontaires" ont constitué des approvisionnements, leur ont fait franchir la frontière et les ont distribués?

Nous dira-t-il si les avions qui ont procédé à des attaques en prenant leur envol de terrains situés en Mandchourie étaient également des "volontaires"?

Comment de simples citoyens chinois peuvent-ils être en possession d'avions à réaction?

Ce représentant peut-il nous dire ceux des buts des Nations Unies que son gouvernement a interprétés d'une façon telle qu'elle a pris la décision de commettre cette agression?

Qu'est-ce qui a poussé son gouvernement à ignorer et à rejeter les nombreuses déclarations faites par des organes des Nations Unies et par mon propre gouvernement, selon lesquelles on ne nourrit aucun dessein à l'égard du territoire ou des intérêts légitimes de la Chine?

Si son gouvernement a eu connaissance de ces assurances, mais n'y a pas ajouté foi, que pouvait raisonnablement faire encore le Conseil de sécurité pour donner une fois de plus l'assurance aux autorités de Pékin que les Nations Unies n'ont en fait aucun mauvais dessein?

Le représentant de Pékin a certainement connaissance du projet de résolution [S/1894] dont le Conseil est saisi. Ce projet de résolution réaffirme la résolution 376 (V) de l'Assemblée générale en date du 7 octobre 1950, qui déclare que "les forces des Nations Unies ne devront être maintenues dans aucune partie de la Corée, sinon dans la mesure où il le faudra pour assurer une . . . situation stable dans l'ensemble de la Corée . . . et . . . pour établir un gouvernement unifié, indépendant et démocratique de l'Etat souverain de Corée". Ce projet de résolution déclare, en outre, que l'Organisation des Nations Unies s'est fixé comme ligne de conduite de respecter la frontière de la Chine avec la Corée et de protéger pleinement les intérêts légitimes chinois et coréens dans la zone frontière. Il prie la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée d'"étudier d'urgence la solution de tout problème relatif à la situation sur la frontière coréenne qui intéresserait des Etats ou des autorités qui se trouvent au-delà de la frontière, et de prêter son concours pour le règlement de ces problèmes".

Le représentant de Pékin peut-il nous dire pourquoi son gouvernement ne juge pas préférable de s'en remettre à la Commission des Nations Unies pour le règlement pacifique de tout problème intéressant la zone frontière, et pourquoi son gouvernement continue d'avoir recours à la force?

Je voudrais poser une question au représentant: quels sont les intérêts de son gouvernement en ce qui concerne la Corée?

Les Nations Unies ont indiqué clairement que toutes les forces seront retirées de Corée dès que l'ordre aura été rétabli. Mon propre gouvernement a indiqué à maintes reprises qu'il n'a pas l'intention d'établir de bases en Corée et que son seul intérêt en Corée est celui que partagent cinquante-trois Membres de l'Organisa-

tions, namely, the establishment of a unified country independent of outside influence, living in peace with its neighbours.

Can the representative tell us whether his Government feels that it can live in peace and good neighbourly relations with this kind of Korea, or will it feel secure only if Korea is controlled by a communist government?

My next question with regard to Korea is not the least important. It is this: Will the authorities at Peking respond to the principal operative paragraph of the joint draft resolution before the Council? By the way, this draft resolution should be acted upon as promptly as is convenient. Note how simple it is for a peace-loving country to carry out what is stated therein. That paragraph reads as follows:

"The Security Council ...

"Calls upon all States and authorities ... to refrain from assisting or encouraging the North Korean authorities, to prevent their nationals or individuals or units of their armed forces from giving assistance to North Korean forces, and to cause the immediate withdrawal of such nationals, individuals, or units which may presently be in Korea."

Well, we have been told that the Soviet Union would vote against that draft resolution. If so, we understand that means a veto of the resolution. But, nevertheless, it represents the conscience of the people of the world. And does this Peking regime recognize the conscience of the people of the world as something to which it ought to give weight?

But even if that draft resolution should be vetoed, there is another draft resolution which was not vetoed by the Soviet Union, just because the Soviet Union did not see fit to be present in the Security Council when it was passed. That resolution [S/1501] is dated 25 June 1950, and one paragraph therein has the same moral character as this paragraph in the pending draft resolution to which I have referred. The paragraph of the resolution passed on 25 June 1950 [S/1501] reads as follows:

"The Security Council ...

"Calls upon all Members to render every assistance to the United Nations in the execution of this resolution and to refrain from giving assistance to the North Korean authorities."

This is one sure way that would help to prevent a general war.

I repeat my question: Will the authorities at Peking heed this judgment of the United Nations, or will they defy the United Nations, thus further endangering international peace and security?

The answer to this question may determine whether the Korean conflict will be brought to a speedy end,

tion des Nations Unies, c'est-à-dire l'établissement d'un pays unifié, libre de toute influence extérieure et vivant en paix avec ses voisins.

Le représentant peut-il nous dire si son gouvernement estime qu'il peut vivre en paix et entretenir des bonnes relations de voisinage avec une Corée de ce genre ou bien s'il ne se sentira en sécurité que si la Corée se trouve sous le contrôle d'un gouvernement communiste?

Ma question suivante au sujet de la Corée n'est pas la moins importante. La voici: les autorités de Pékin accepteront-elles les dispositions du paragraphe principal du dispositif du projet de résolution soumis au Conseil? A ce propos, il faut remarquer qu'il y a lieu d'appliquer cette résolution le plus tôt possible. Voyez combien il est simple pour une nation pacifique d'observer ce que propose ce projet. Le paragraphe dont il s'agit est ainsi conçu:

"Le Conseil de sécurité ...

"Invite tous les Etats et toutes les autorités... à s'abstenir d'aider ou d'encourager les autorités de la Corée du Nord, à empêcher leurs ressortissants ou des membres ou unités de leurs forces armées d'aider les forces de la Corée du Nord, et à faire retirer immédiatement tous les ressortissants ou les membres ou unités de leurs forces qui se trouveraient à l'heure actuelle en Corée."

Or on nous a dit que l'Union soviétique voterait contre ce projet de résolution. S'il en est ainsi, cela signifiera, si nous comprenons bien les choses, que le projet se verrait opposer le veto. Mais il n'en représente pas moins l'expression de la conscience des peuples du monde entier. Est-ce que le régime de Pékin n'estime pas que la conscience des peuples du monde entier est chose à laquelle il devrait accorder de l'importance?

Mais même si ce projet de résolution se voyait opposer le veto, il existe une autre résolution, qui n'a pas fait l'objet du veto de l'Union soviétique et cela, uniquement parce que l'Union soviétique n'avait pas jugé bon d'être présente au Conseil de sécurité lorsque ce texte a été adopté. Cette résolution [S/1501] porte la date du 25 juin 1950 et l'un de ses paragraphes a la même portée morale que le paragraphe du projet qui est devant nous et auquel j'ai déjà fait allusion. Le paragraphe de la résolution adoptée le 25 juin 1950 [S/1501] est rédigé comme suit:

"Le Conseil de sécurité ...

"Invite tous les Etats Membres à prêter leur entier concours à l'Organisation des Nations Unies pour l'exécution de la présente résolution et à s'abstenir de venir en aide aux autorités de la Corée du Nord."

C'est là un sûr moyen d'empêcher une guerre générale.

Je répète ma question: les autorités de Pékin tiendront-elles compte de cette décision des Nations Unies ou défieront-elles les Nations Unies en continuant ainsi de mettre en danger la paix et la sécurité internationales?

Il est possible que la réponse à cette question indique si le conflit de Corée prendra prochainement fin ou s'il

or whether it will rage on, thus heightening the danger that it may spread and involve neighbouring areas.

Will there be peace or war in the Far East?

With regard to the Chinese communist complaint of violations of the Chinese territorial air by United Nations aircraft [S/1722, S/1743], I should like to remind the representative that when these complaints were first made the United States admitted the possibility that unfortunate mistakes might have occurred in the heat and confusion of modern aerial war [493rd meeting]. My Government went on to say that it stood ready to make payment to the Secretary-General of the United Nations for appropriate transmission to the injured party of compensation for such damages as might be adjudged fair and equitable as the result of an appropriate investigation. My Government even proposed a method of investigation which commended itself to a majority of the members of this Council [S/1752]: namely, the appointment of a commission to investigate the allegations on the spot. We pledged ourselves in advance to abide by the findings of this commission, which would have consisted of representatives of the Governments of India and of Sweden. The Soviet Union representative vetoed this proposal [501st meeting]. Since then, the Chinese communists have intervened on a large scale in Korea and have caused great damage to the United Nations and to Korea.

The Unified Command has nevertheless maintained in force its instructions strictly prohibiting United Nations aircraft from crossing the Korean frontier, and has taken every precaution to avoid any violation of Chinese territory. This continues to be the case despite the extensive use of Chinese territory as a base for both ground and air operations against the United Nations forces in Korea.

With regard to Formosa, it is clear from the statements I have already cited that United States action in connexion with Formosa is not "blood-thirsty aggression", invasion, or blockade. I have already quoted statements by the President of the United States showing that the despatch of the Seventh Fleet to the Formosa Strait was designed to neutralize Formosa and to prevent the extension of the Korean conflict. The Government of China that is recognized by my Government and by a majority of the Members of the United Nations is in effective control of the island of Formosa.

The representative of China stated in the Security Council on 25 August 1950 [490th meeting]:

"I need only one minute to make a statement, and that statement is contained in one sentence. There has been no United States aggression against the island of Taiwan (Formosa)."

Again on 29 August, he said [492nd meeting]:

"My Government knows of no aggression on the part of the United States. My Government has no complaint to make. We have not heard even a whisper of a demand on the part of the United States for any

va continuer à sévir en créant un danger toujours plus grand de voir les hostilités s'étendre et englober les régions avoisinantes.

Sera-ce la paix ou la guerre en Extrême-Orient?

En ce qui concerne la plainte des communistes chinois au sujet des violations de l'espace aérien chinois par des avions des Nations Unies [S/1722, S/1743], je voudrais rappeler au représentant que, lorsque ces plaintes ont été formulées pour la première fois, les Etats-Unis ont admis que de regrettables erreurs avaient pu se produire dans la violence et la confusion de la guerre aérienne moderne [493ème séance]. Mon gouvernement a ajouté qu'il était prêt à verser au Secrétaire général des Nations Unies la somme nécessaire qui serait transmise comme il convient à la partie lésée pour la dédommager des dégâts selon une estimation juste et équitable à laquelle on arriverait à la suite d'une enquête dûment menée. Mon gouvernement a même proposé une méthode d'enquête qui a recueilli l'approbation de la majorité des membres du Conseil [S/1752]; il a proposé, en effet, que l'on désigne une commission qui serait chargée d'enquêter sur les lieux. Nous nous sommes engagés d'avance à accepter les décisions de cette commission, qui aurait été composée des représentants des Gouvernements de l'Inde et de la Suède. Le représentant de l'Union soviétique a opposé son veto à cette proposition [501ème séance]. Par la suite, les communistes chinois sont intervenus de manière massive en Corée et ont causé de graves pertes aux Nations Unies et à la Corée.

Le Commandement unifié n'en a pas moins laissé en vigueur les instructions qu'il avait données et qui interdisent strictement aux avions des Nations Unies de passer la frontière de Corée, et il a pris toutes les précautions possibles pour éviter une violation du territoire chinois. La situation demeure la même malgré l'usage très important qui est fait du territoire chinois comme base d'opérations, tant terrestres qu'aériennes, contre les forces des Nations Unies en Corée.

En ce qui concerne Formose, il ressort des déclarations que j'ai citées que les mesures prises par les Etats-Unis en ce qui concerne Formose ne constituent pas une "agression sanguinaire", une invasion ou un blocus. J'ai déjà cité des déclarations du Président des Etats-Unis d'Amérique qui montrent que l'envoi de la VIIème escadre dans le détroit de Formose avait pour but de neutraliser Formose et d'empêcher le conflit de Corée de s'étendre. Le Gouvernement de la Chine que reconnaissent mon gouvernement et la majorité des Membres de l'Organisation des Nations Unies exerce un contrôle effectif sur l'île de Formose.

Le 25 août 1950 le représentant de la Chine a déclaré au Conseil de sécurité [490ème séance]:

"Je n'ai besoin que d'une minute pour faire une déclaration, et cette déclaration se réduit à une seule phrase. Les Etats-Unis n'ont commis aucune agression contre l'île de Taiwan (Formose)."

De nouveau, le 29 août, il a déclaré [492ème séance]:

"Mon gouvernement n'a connaissance d'aucune agression de la part des Etats-Unis d'Amérique. Il n'a aucune plainte à formuler. Les Etats-Unis ne nous ont pas présenté, même à mots couverts, la moindre

territorial or economic concessions on the island of Taiwan, or for any special political privileges on that island. There is absolutely no case whatever."

The United States has stationed no combat ground or air forces on Formosa. There are forty-four United States military personnel on Formosa, not combat units but military attachés and liaison personnel. This is hardly an invasion in the understood sense of the word. As for the charge of blockade, the plain fact is that no United States naval vessel has interfered in any way with the entry into or departure from any Formosan port of any vessel. The sole mission of the United States Seventh Fleet is to prevent any attack from the mainland on Formosa or from Formosa upon the mainland. My Government has stated repeatedly that this action in no way compromises the future status of Formosa.

The President of the United States stated on 27 August:

"The actual status of the island is that it is territory taken from Japan by the victories of the Allied Forces in the Pacific. Like other such territories, its legal status cannot be fixed until there is international action to determine its future."

Further to this, the Secretary of State of the United States wrote on 21 September to the Secretary-General of the United Nations:

"The Government of the United States has made it abundantly clear that the measures it has taken with respect to Formosa were without prejudice to the long-term political status of Formosa, and that the United States has no territorial ambitions and seeks no special position or privilege with respect to Formosa."

In view of these facts, we should like to ask the Peking representative: What are the intentions of the regime he represents towards Formosa? Will that regime pledge itself to accept a peaceful settlement of the question, or does it intend to risk the grave disturbance of international peace and security by a war-like act?

The United Nations objectives in the Far East, as everywhere in the world, are to maintain international peace and security. The United Nations way with disputes is to seek every means of settling them peacefully, through mediation, conciliation, and agreement by negotiation. But the United Nations is not to be coerced.

The United Nations has indicated by its action in Korea and by its adoption of resolution 377 (V) "Uniting for peace" at this session of the General Assembly, that it is determined to repulse and prevent aggression. Its forces are now fighting in Korea to achieve this objective. The United Nations has not hesitated in the past and does not hesitate now to give assurances of its peaceful intentions. But such assurances must be mutual if they are to be effective.

demande de concessions territoriales ou économiques ou de privilèges politiques spéciaux à Taïwan. Il ne se pose absolument aucune question de ce genre."

Les Etats-Unis n'ont aucune force terrestre ou aérienne de combat stationnée à Formose. Il y a quarante-quatre membres du personnel militaire des Etats-Unis à Formose, mais il s'agit d'attachés militaires et de personnel de liaison, et non pas d'unités de combat. Il est difficile de considérer cela comme une invasion, au sens que l'on attache généralement à ce mot. Pour ce qui est de l'accusation de blocus, la vérité pure et simple est qu'aucun bâtiment des Etats-Unis n'est intervenu, de quelque manière que ce soit, pour s'opposer à ce qu'un bâtiment quelconque entre dans un port de Formose ou en sorte. La seule mission de la VIIème escadre des Etats-Unis est de prévenir une attaque de la Chine continentale contre Formose ou de Formose contre la Chine continentale. Mon gouvernement a déclaré à plusieurs reprises que son action ne préjugait en rien le statut futur de Formose.

Le Président des Etats-Unis a déclaré le 27 août:

"Le statut actuel de l'île est celui d'un territoire enlevé au Japon à la suite des victoires des forces alliées dans le Pacifique. Comme les autres territoires de même catégorie, son statut ne pourra pas être déterminé tant qu'une action internationale n'aura pas décidé de son sort."

De plus, le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis a écrit, le 21 septembre 1950, au Secrétaire général des Nations Unies:

"Le Gouvernement des Etats-Unis a précisé, avec toute la clarté voulue, que les décisions qu'il a prises au sujet de Formose ne préjugent en rien le statut politique futur de Formose, et les Etats-Unis n'ont aucune ambition territoriale et ne cherchent à s'assurer aucune situation particulière ou privilégiée à Formose."

En présence de ces faits, nous aimerions demander au représentant du régime de Pékin quelles sont, à l'égard de Formose, les intentions du régime qu'il représente. Ce gouvernement s'engagera-t-il à accepter un règlement pacifique de la question, ou veut-il courir le risque de provoquer une grave atteinte à la paix et à la sécurité internationales par des actes d'hostilité?

En Extrême-Orient, comme dans le reste du monde, le but des Nations Unies est de maintenir la paix et la sécurité internationales. En présence de différends, la procédure suivie par les Nations Unies consiste à rechercher toutes les méthodes susceptibles de régler ces différends d'une manière pacifique, c'est-à-dire par voie de médiation, de conciliation et d'accords conclus à la suite de négociations. Toutefois, les Nations Unies ne cèdent pas devant des mesures de coercition.

Les Nations Unies ont montré par l'action qu'elles ont décidé d'entreprendre en Corée et par leur adoption, à la présente session de l'Assemblée générale, de la résolution intitulée "Action conjuguée en faveur de la paix" qu'elles sont décidées à réprimer et à prévenir toute agression. Les forces armées de l'Organisation combattent actuellement en Corée à cette fin. Les Nations Unies n'ont pas hésité dans le passé et n'hésitent pas aujourd'hui à donner des assurances de leurs intentions pacifiques. Toutefois, ces assurances, pour être effectives, doivent être réciproques.

The Chinese communist regime, by its actions as well as by its statements, has caused grave doubts to arise in the minds of people all over the world. What the United Nations now seeks is an assurance of the peaceful intent of the regime at Peking. More important than that assurance, it seeks deeds which will demonstrate that its intent is genuine.

Only if these deeds are forthcoming can China's neighbours and the people of the world feel assured that peace and security will prevail in the Far East.

The PRESIDENT (*translated from French*): I propose that the Council should adjourn now and hear the interpretation into French of the United States representative's statement at the beginning of this afternoon's meeting.

I intend to call that meeting for 3 p.m. Are there any objections?

Does the Soviet Union representative object?

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): As the representative of the United States has prolonged the meeting, could we meet again a little later?

The PRESIDENT (*translated from French*): Does the Soviet Union representative propose another time?

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I propose 3.30 or 4 p.m.

The PRESIDENT (*translated from French*): What do other members of the Council think?

Mr. AUSTIN (United States of America): What are we going to do with all that valuable time? Has the Council ever stopped to think that while we are wasting time here many young men are losing their lives over there? I think we should proceed as rapidly as convenient and that we should go on to the adoption of this draft resolution, or the action on it, as quickly as possible.

The PRESIDENT (*translated from French*): Do other members of the Council support the request that this afternoon's meeting should be held later than 3 p.m.?

As I hear no comments, I note that only one member of the Council has made that request.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I am neither requesting nor insisting. I have merely stated the reasons why, in my view, the morning meeting was prolonged. I am not making any proposal.

The United States representative has said that people are dying in Korea. My answer is: Put an end to intervention and armed interference in the affairs of Korea and China, and no more people will die. The ruling circles of the United States, and they alone, are responsible for these deaths.

Sir Gladwyn JEBB (United Kingdom): I propose that the Council should meet at 3.30 sharp instead of 3 o'clock, which means 3.15 anyway.

Le régime communiste chinois a fait naître de graves doutes chez les peuples du monde entier, par ses actes aussi bien que par ses paroles. Ce que les Nations Unies cherchent maintenant, c'est à obtenir du régime de Pékin l'assurance que ses intentions sont pacifiques. Bien plus, les Nations Unies recherchent les faits qui prouveront que cette intention est sincère.

C'est seulement si l'on peut avoir de telles preuves que les voisins de la Chine et les peuples du monde pourront avoir la certitude que la paix et la sécurité régneront en Extrême-Orient.

Le PRÉSIDENT: Je propose au Conseil de lever maintenant la séance et d'entendre l'interprétation en français de la déclaration du représentant des Etats-Unis au début de la séance de cet après-midi.

Mon intention est de fixer cette séance à 15 heures. Y a-t-il des objections?

Le représentant de l'Union soviétique présente-t-il une objection?

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Étant donné que le représentant des Etats-Unis d'Amérique a fait durer fort longtemps la séance, peut-être nous serait-il possible de nous réunir un peu plus tard?

Le PRÉSIDENT: Le représentant de l'Union soviétique propose-t-il une autre heure?

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je propose 15 h. 30 ou 16 heures.

Le PRÉSIDENT: Qu'en pensent les autres membres du Conseil?

M. AUSTIN (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Qu'allons-nous faire de tout ce temps précieux? Le Conseil a-t-il jamais pensé que, pendant que nous perdons notre temps ici, des jeunes gens, en grand nombre, périssent là-bas? A mon avis, nous devrions poursuivre le plus rapidement possible et nous occuper de l'adoption du projet de résolution ou des mesures découlant de celui-ci le plus tôt possible.

Le PRÉSIDENT: D'autres membres du Conseil appuient-ils la demande tendant à fixer la séance de cet après-midi à une heure plus tardive que 15 heures?

N'entendant aucune observation, je constate qu'un seul membre du Conseil a présenté cette demande.

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je ne demande pas et je n'insiste pas. J'ai simplement exprimé une opinion en raison du fait que la séance du matin a été fort longue. Je ne dépose pas de proposition.

Quant à l'observation du représentant des Etats-Unis d'Amérique selon laquelle des hommes périssent là-bas, je dirai simplement: mettez fin à l'intervention, à l'intervention armée dans les affaires de la Corée et de la Chine et il n'y aura plus de pertes de vies humaines. Si des hommes meurent, ce sont les milieux dirigeants américains, et eux seuls, qui en sont responsables.

Sir Gladwyn JEBB (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je propose que le Conseil se réunisse à 15 h. 30 précises au lieu de 15 heures, ce qui signifierait d'ailleurs 15 h. 15 de toute manière.

The PRESIDENT (*translated from French*): Do the members of the Council realize that the first part of this afternoon's meeting will be devoted to a very long interpretation?

If the members need more time for consultation, their advisers or other members of their delegations could take their places at the Council table during this interpretation. Why lose time? We shall be hearing a very long speech this afternoon, and I am afraid that, if the interpretation should go on until 5 p.m., we should not be able to hear the speech.

Does the United Kingdom representative press his request?

Sir Gladwyn JEBB (United Kingdom): No, I do not insist.

The PRESIDENT (*translated from French*): It is therefore agreed that the Council will resume its work at 3 p.m.

Mr. AUSTIN (United States of America): I give notice that I shall ask for an evening meeting.

The meeting rose at 1.45 p.m.

Le PRÉSIDENT: Les membres du Conseil se rendent-ils compte que le début de la séance de l'après-midi sera consacré à une très longue interprétation?

Si les membres du Conseil ont besoin de plus de temps pour des consultations, leurs conseillers ou d'autres personnes appartenant à leur délégation peuvent prendre place à la table du Conseil pendant cette interprétation. Pourquoi perdre du temps? Nous entendrons, cet après-midi, un discours très long. Je crains que si l'interprétation doit nous mener jusqu'à 17 heures, nous ne l'entendions pas.

Le représentant du Royaume-Uni insiste-t-il?

Sir Gladwyn JEBB (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Non, je n'insiste pas.

Le PRÉSIDENT: Par conséquent, le Conseil est d'accord pour reprendre ses travaux à 15 heures.

M. AUSTIN (États-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je préviens que je demanderai une séance du soir.

La séance est levée à 13 h. 45.